

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3039 - MARDI 10 OCTOBRE 2017



La ministre de la Santé lors de la visite dans les deux structures

CHU/CNTS

Le service minimum mis à rude épreuve

Suite à la grève déclenchée, depuis le 4 octobre, au Centre hospitalier et universitaire (CHU) puis au Centre national de transfusion sanguine (CNTS), le service minimum mis en place dans ces deux structures est à rude épreuve au regard de l'hostilité des agents non concernés. C'est ce qu'a constaté la ministre de la Santé et

de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, lors d'une visite hier.

« Ce service minimum rencontre énormément de difficultés du fait que les agents qui l'assurent sont menacés par leurs collègues, car victimes de leur pression », a-t-elle indiqué.

Page 5

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Les terres congolaises attirent davantage d'investisseurs

A l'instar de plusieurs autres partenaires intéressés par la richesse des sols congolais, la société ougandaise Good Farm, spécialisée dans l'agro-pastorale veut acquérir 20 mille hectares de terres pour y développer ses activités.

Le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, a signé avec le représentant de ce groupe, Stephen Gobero Lwang, un mémorandum d'entente fixant les modalités d'un accord de mise en œuvre de ce projet.

Page 3



Échange de parapheurs entre les deux parties

PRÉSIDENTIELLE
AU LIBÉRIA

Une course très ouverte pour succéder à Ellen Johnson Sirleaf

Les Libériens se rendent aux urnes, ce 10 octobre, pour choisir leur nouveau président et les membres de la chambre des Représentants. Au total vingt candidats sont en lice dont l'ancien footballeur, George Weah, unique Ballon d'or africain qui jouit d'une grande estime auprès de la jeunesse de son pays.

Page 11

LUTTE CONTRE LA LÈPRE

Une mission de l'Ordre de Malte séjourne dans la Likouala

Page 5

ÉDITORIAL

Pardonner

Page 2

UDR-MWINDA

La base militante s'étiole

Comment revitaliser les rangs de l'UDR-Mwindà à l'approche du deuxième congrès de la formation politique de Guy Romain Kinfoussia projeté pour l'année prochaine ? Cette question était au cœur de la célébration des vingt-cinq ans d'existence du parti créé par André Milongo, le 7 octobre 1992.

Question cruciale au regard des départs successifs des cadres et militants ainsi que le reconnaît Guy Romain Kinfoussia lui-même : « Le Bureau politique formé de quarante membres n'en compte plus que huit ; la présidence du parti a perdu ses cinq vice-présidents laissant le président tout seul à poursuivre les objectifs des pères fondateurs », regrette l'héritier qui garde néanmoins l'espoir d'œuvrer à la renaissance de son mouvement en gardant allumée la lampe tempête, son logo.

Page 2



Guy Romain Kinfoussia

FRANCE

Rodolphe Adada appelle les Congolais de la diaspora à la cohésion

L'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, qui recevait, le 6 octobre la diaspora congolaise, a invité ses compatriotes au ressaisissement et à l'unité afin, a-t-il déclaré, de chasser les démons de la division au moment où le pays a besoin de l'apport de tous et de chacun pour faire face aux défis actuels et à venir.

« Le Congo n'a pas été épargné par la crise économique dans laquelle l'ensemble des pays exportateurs de matières premières, notamment le pétrole, est plongé. Le vrai défi à relever est celui de la diversification de l'économie congolaise, trop dépendante du seul pétrole », a précisé le diplomate congolais à l'occasion d'une rencontre initiée à Paris, dans le cadre de la célébration, en différé, du 57ème anniversaire de l'indépendance du Congo.

Page 16

ÉDITORIAL

Pardonner

Tout comme cela s'est passé à la fin des années quatre-vingt-dix du siècle précédent lorsque prirent fin les guerres civiles qui avaient dévasté notre pays pendant des mois se pose à nouveau la question du pardon. Faut-il, ou ne faut-il pas écarter durablement de la société ceux et celles qui ont cherché à la détruire dans une partie du territoire national dans le but d'imposer leur loi arbitraire aux populations qui y vivaient jusqu'alors en paix ?

A cette question le Président de la République a répondu de façon claire lors de l'entretien qu'il a eu la semaine dernière à Brazzaville avec les Sages et les Notables du Pool : oui le pardon est acquis pour ceux qui ont été manipulés par le « Pasteur Ntouni » dès lors qu'ils remettront librement leurs armes aux autorités chargées de les récupérer; non il ne sera pas une nouvelle fois pour celui qui se fait appeler « Pasteur Ntouni » et qui a semé la terreur des mois durant dans le sud de ce département.

Ce qui s'est passé tout au long des dernières semaines n'est, en effet que la réédition des horreurs qui s'étaient produites en 1998 et 1999 alors que le conflit provoqué par l'ancien Président Pascal Lissouba pour empêcher Denis Sassou N'Guesso de se présenter à l'élection présidentielle de 1997 avait pris fin et que la paix était revenue sur toute l'étendue du territoire national. Une résurgence de la violence, du déni de l'Etat de droit, du mépris de l'humain qui témoigne, hélas!, qu'en dépit des progrès accomplis au cours des quinze dernières années les mauvais démons continuent de hanter l'esprit et le cœur de certains d'entre nous.

Nul ne peut dire dans le moment où sont écrites ces lignes ce qui se passera dans les jours et les semaines à venir. Si, en effet, le retour de la paix est acquis partout où celle-ci a été mise en péril et si le dépôt des armes par la grande majorité des jeunes qui en ont été pourvus est probable, voire même certain personne ne sait en revanche ce que fera l'auteur de ces crimes, Frédéric Bintsamou. Se rendra-t-il enfin pour être jugé par les tribunaux de la République, ou bien continuera-t-il de recourir à la violence avec les quelques fanatiques qui l'entourent jusqu'à ce que la force publique le neutralise ?

Prions le ciel pour que l'issue de cette crise soit rapide !

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

UDR-Mwinda fête ses 25 ans sous le signe de la renaissance

Créée le 7 octobre 1992 par l'ancien Premier ministre de transition, André Milongo, l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda) a célébré ses vingt-cinq ans d'existence le 7 octobre 2017 à Brazzaville.

Le président de cette formation politique de l'opposition, Guy Romain Kinoussia a reconnu, dans son discours de circonstance, que l'UDR-Mwinda a perdu plusieurs cadres et militants pour des raisons diverses, et le temps est venu de lui insuffler un vent nouveau à travers la convocation du deuxième congrès ordinaire en 2018.

Ainsi, l'orateur a proposé aux cadres et militants présents à ces retrouvailles, la mise en place urgente de deux instances ad hoc pour suppléer le conseil national et le bureau politique actuellement en sous-effectif, afin, a-t-il renchéri, de permettre au parti de préparer sereinement son deuxième congrès ordinaire.

Dans le même ordre d'idées, il a annoncé une campagne de restructuration des organes intermédiaires et de base sur l'ensemble du territoire national au cours de ce dernier trimestre 2017. « C'est à ce prix que l'UDR-Mwinda pourra relever les défis du moment et poursuivre l'œuvre commencée par nos illustres prédécesseurs », a-t-il poursuivi.



Guy Romain Kinoussia (Adiac)

Auparavant, Guy Romain Kinoussia a rappelé à ses interlocuteurs que toutes les instances de sa formation politique sont réduites à peau de chagrin au point d'avoir perdu le quorum statutaire indispensable pour délibérer valablement.

« De cent quarante membres du conseil national élus au premier congrès ordinaire, moins d'une vingtaine a assisté à la dernière session extraordinaire de cette instance qui avait voté la résolution relative à la participation de notre parti aux élections législatives et locales du juillet dernier. Le bureau politique formé de quarante membres au sortir du congrès, ne compte plus que huit. La présidence, quant à elle, a perdu ses cinq vice-présidents, laissant le

président tout seul à poursuivre les objectifs des pères fondateurs », a indiqué Guy Romain Kinoussia.

En ce jour commémoratif de la naissance du parti, a-t-il ajouté, cette situation appelle donc une nouvelle naissance, autrement dit une renaissance de l'UDR-Mwinda à laquelle le président voudrait associer tous ceux ou celles fidèles adeptes du président fondateur, André Milongo, qui le souhaiteraient pour un nouveau départ vers l'horizon 2042 qui borne les vingt-cinq prochaines années.

Par ailleurs, le président de l'UDR-Mwinda a rendu un hommage aussi bien aux cadres et militants décédés qu'à ceux qui sont encore en vie ayant mis leur énergie à contribution pour la création de cette organisation et sa participation aux différentes batailles politiques.

De même, il a rappelé que l'UDR-Mwinda s'est donnée comme objectif principal, dès sa création, œuvrer pour la conquête et l'exercice véritable du pouvoir par la voie de la démocratie et sa philosophie politique choisie est la social-démocratie. En outre, Guy Romain Kinoussia a rappelé à l'assistance que le logo de son parti symbolisé par une lampe allumée signifie tout simplement l'espoir pour un Congo indépendant, démocratique, uni et prospère. La lumière allumée, a-t-il conclu, symbolise un avenir radieux.

Roger Ngombé

PARLEMENT

Six affaires au menu de la prochaine session budgétaire

La conférence des présidents des commissions des deux chambres du Parlement (Assemblée nationale-Sénat), tenue le 9 octobre à Brazzaville, a retenu à son ordre du jour, six affaires pour la session dite budgétaire qui s'ouvre le 16 octobre prochain.

Parmi celles-ci, le projet de loi de finances pour l'année 2018, qui n'est pas encore prêt, a signifié le deuxième secrétaire du Sénat, Joseph Yedikissa-Dhadie, en attendant les pourparlers avec le Fonds monétaire international (FMI) dont les

conclusions seront intégrées dans cette loi.

Outre ce projet de loi, les deux chambres auront à examiner le projet de règlement intérieur du Parlement réuni en congrès, celui du budget des deux chambres pour l'année 2018.

Le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de financement entre le Congo et l'Association internationale de développement pour le financement de l'extension du projet Lisungi sera également examiné.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Une entreprise ougandaise Good Farm veut s'implanter au Congo

La société Good Farm spécialisée dans la production agro-pastorale entend investir dans la culture du maïs, des fruits, de l'importation et l'exportation des semences, des produits carnés ainsi que des produits ovins, caprins et bovins.

Le mémorandum d'entente fixant les modalités de partenariat a été signé le 9 octobre à Brazzaville, entre le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, et le représentant du groupe, Stephen Goboero Lwanga.

« Good Farm est une société mixte qui pratique de la bonne agriculture, cultive des produits biologiques et organiques. On ne s'arrête pas seulement à l'agriculture, mais on pratique aussi l'élevage de porcs », a expliqué le dirigeant de la société, Stephen Goboero Lwanga.

L'entreprise sollicite plus de



Henri Djombo et Stephen Lwanga se félicitant de l'accord de partenariat (Adiac)

20 mille hectares de terre pour y pratiquer ses activités agro-pastorales. Car elle compte également pratiquer,

d'après l'accord de partenariat, la production d'aliments de bétail et la construction des structures de stockage et de

conservation.

Nous travaillons avec le ministère de tutelle pour trouver des meilleurs sites pour nos

activités, nous explique-t-il. Nous nous sommes déjà entendus et nous travaillons sur cet objectif. « Les activités vont commencer bientôt et la première des choses à faire c'est d'étudier le sol, on va visiter le terrain pour savoir là où on va travailler », a-t-il dit.

A côté des activités agricoles, les promoteurs de Good Farm prévoient des partages d'expériences, à travers des formations à l'endroit des producteurs congolais pour améliorer leurs productivités.

Enfin, les prochaines étapes, après la signature de ce mémorandum d'entente, consisteront à créer une nouvelle société de droit congolais pour réaliser le projet ; réaliser des études technique, socio-économique et environnementale, procéder à la signature d'un contrat de bail emphytéotique...

Fiacre Kombo
et Hugue Mikanou (stagiaire)

MINISTÈRE DU COMMERCE

Besoin d'une remise à niveau pour améliorer la prestation du personnel

Très peu de cadres évoluant dans les différents services du ministère du Commerce ont le profil requis. Le ministre d'Etat, ministre du Commerce, des approvisionnements et de la consommation, Alphonse Claude N'Silou, ayant fait le constat, a invité ses collaborateurs à se perfectionner.

« Il est urgent de refaçonner le commerce pour qu'il devienne un levier important pour le développement du Congo. Pour atteindre cet objectif, le personnel capable de porter ce projet doit avoir un profil adapté dans les domaines de commerce, sciences économiques, droit, gestion... », précise Alphonse Claude N'Silou dans une récente note circulaire.

Lors d'une séance de travail le 6 octobre dernier, à Brazzaville, le directeur général de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, Philippe Nsonde Mondzie, a sensibilisé les cadres et agents de ce département aux réformes engagées par leur nouveau patron et les conduites à tenir pour la mise en oeuvre de celles-ci (réformes).

Cette initiative ministérielle intervient à un moment où les agents de terrain, notamment les verbalisateurs, vérificateurs et agents de recouvrement sont attendus dans le cadre des missions de contrôle et d'enquêtes sur les prix et la qualité des produits vendus sur les marchés congolais.

Outre l'insuffisance de la prise en charge des enquêtes, la tutelle déplore également le non-respect des procédures légales et une « confusion blâmable » du rôle de chacun des services. Cette situation, d'après la tutelle, pénalise les commerçants et l'administration. « J'exhorte ledit personnel à bien vouloir s'inscrire dès cette année 2017, au concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (...). Le personnel qui ne fera pas cet effort d'adaptation sera remis à la disposition de la Fonction publique pour une meilleure utilisation », prévient la circulaire n°0005/MCAC-CAB du 8 septembre 2017.

F.K.

ROUTE NATIONALE 1

Vers la reprise des travaux de la route Kinkala-Mindouli

Le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier Emile Ouosso, s'est entretenu le 9 octobre à Brazzaville avec le directeur général de la société Razel-Bec, Olivier Monteiro, en vue de la relance des travaux de construction de la route Kinkala-Mindouli dans le département du Pool, longue de 54km.

Le chantier routier sur le tronçon Kinkala-Mindouli prend son origine au rond-point de Gambiri, à la sortie ouest de Kinkala, et se termine à la sortie ouest de Mindouli – croisement Route nationale 1 (RN1) en direction de Pointe-Noire et

la RN9 en direction de Kindamba. La poursuite du chantier sur cet axe routier est imminente « si toutes les conditions sont réunies », affirme le directeur général de l'Équipement et de l'entretien routier Blaise Onanga, soulignant qu'il est également question « de sauvegarder la coopération entre l'Union européenne (UE) et le Congo ».

Le coût du projet d'aménagement et de bitumage de ce tronçon, cofinancé par le Fonds européen de développement (10e Fed) et l'Etat congolais, est estimé à 37.685.630.347 Fcfa, pour un délai d'exécution initialement prévu

à 33 mois. Faute de paiement, l'entreprise en charge des travaux n'a pas pu respecter le délai prescrit. Le directeur général de l'Équipement et de l'entretien routier justifie ce défaut de paiement par la crise financière que vit le Congo.

Le 30 novembre 2015, suite au non-paiement de la part congo-

les remblais à 84%, la couche de forme en litho stabilisation à 24%, la couche de fondation à 22%, la couche de base à 15%, l'assainissement longitudinal à 0%, les caniveaux rectangulaires en béton armé à 26%, les ouvrages d'art mineurs à 75%, les ouvrages d'art majeurs à 40%, et le pont ferroviaire réalisé à 40%.



Emile Ouosso s'entretenant avec Olivier Monteiro (Adiac)

laise, ce projet a connu un « premier » arrêt des travaux. Le chantier a été repris en mars 2016, après le versement, par l'Etat, d'une somme de 5 milliards Fcfa. La dette du Congo au titre des travaux exécutés à ce jour s'élève à 14.742.042.242 Fcfa. Toutefois, l'occupation de l'emprise des traversées de Missafou et de Mindouli nécessite des expropriations estimées à 1 milliard Fcfa. Les études d'exécution ainsi que les terrassements primaires ont été réalisés à 100%. Sur le niveau d'exécution des travaux, les déblais ont été réalisés à 74%,

Pour garantir l'exécution des travaux, « Il y a des conditions préalables avant d'aller sur le terrain. Nous avons fait le tour de toutes les dispositions financières, techniques, etc. Toutes les conditions ne sont pas arrêtées », a fait savoir le patron de Razel à l'issue de l'audience, soulignant au passage que la démarche du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, vis à vis des populations du Pool est une démarche positive et constructive, favorable à la reprise effective des travaux de la route Kinkala-Mindouli.

Josiane Mambou Loukoula

DISPARITION

Le Pr Jean-Pierre Missié conduit à sa dernière demeure

La communauté universitaire a rendu, dans la matinée du 9 octobre, à Bayardelle, un dernier hommage à Jean-Pierre Missié, professeur titulaire en sociologie à l'Université Marien N'Gouabi, coordonnateur de la fonction doctorale, Espace Littéraire linguistique et Culturel (ELIC) de la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Le recteur de l'Université Marien N'Gouabi, les vices-recteurs, le secrétaire général, les chefs d'établissements, les doyens et directeurs adjoints, les directeurs centraux, les chefs de département de la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines (FLASH), le conseiller spécial du Premier ministre, les professeurs titulaires, les enseignants, les étudiants etc, se sont inclinés devant la mémoire de l'illustre disparu. Puis, la dépouille mortuaire a été acheminée à Dolisie, dans le département du Niari, où Jean-Pierre Missié, décédé en Afrique du Sud, reposera pour l'éternité.

Donnant lecture de l'oraison funèbre d'une voix chargée d'émotion, le doyen de la FLASH, Dieudonné Tsokini a décrit les habitudes quotidiennes, alimentaires, professionnelles du



Le recueillement (Adiac)

défunt, ses ambitions pour la FLASH et ses activités syndicales. « Au sein de notre faculté, et de notre Université, nous réalisons aujourd'hui les preuves de ton absence et de la perte qui a été induite non seulement pour la FLASH et l'Université Marien N'Gouabi, mais aussi pour le Congo, car, premier professeur titulaire de sociologie et aussi pour les pays de l'espace CAMES », a déclaré Dieudonné Tsokini. « Né en 1954, Jean Pierre Mis-

sié a fait ses études à Dolisie, à Brazzaville, à Nice et à Nancy. Il est devenu professeur parce qu'il a su ne pas quitter l'école », a-t-il ajouté.

Avec une trentaine d'articles publiés, le professeur Missié, a poursuivi l'orateur, a « posé les bases d'actuelles et futures réflexions sur la sociologie du changement social ».

Parmi ses articles, il a cité : « la lutte contre la pauvreté selon les églises du réveil au Congo Brazzaville » ; « Religion et

identité ethnique des églises de réveil au Congo » ; « Signification et influences des enseignes à caractère religieux dans le domaine commercial à Brazzaville » ; « Ethnicité et territorialité, deux modes du vécu identitaire chez les Tékés du Congo Brazzaville ».

En dehors des articles, le professeur Jean-Pierre Missié a aussi publié des ouvrages scientifiques. A ce répertoire, on a mentionné la Revue, l'organe de publication scientifique qu'il a «

bâti, forgé et coordonné », au sein duquel, de nombreux enseignants chercheurs de la FLASH et des autres facultés de l'espace CAMES ont placé leurs articles pour les besoins de leur promotion académique, à savoir, les Cahiers de l'interdisciplinaire de recherche sur l'Afrique contemporaine, et un ouvrage cosigné actuellement sous édition intitulé : « l'Afrique des familles », qui va bientôt paraître.

L'illustre disparu a aussi été nommé, pendant deux mandats, membre du conseil supérieur de la magistrature en qualité de sociologue, un des trois membres, représentant l'Université Marien N'Gouabi à cette haute instance de la République. « Jean-Pierre Missié nous quitte, mais ses travaux et son souvenir nous accompagneront à jamais. Après avoir joué sa part de partition, que son action inspire les enseignants et chercheurs et de nombreux étudiants, et que son œuvre trouve le salut auprès de l'Éternel », a conclu le doyen de la FLASH.

Mort à 63 ans, le professeur Jean-Pierre Missié laisse une veuve et une fille unique.

Yvette Reine Nzaba

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE










L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassous Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

TRAITEMENT DE LA LÈPRE

Francis Chaise effectue une mission d'évaluation dans la Likouala

Le docteur Francis Chaise, chirurgien de la main et des nerfs périphériques est de passage en République du Congo dans le cadre d'une mission d'évaluation, portant sur les approches efficaces sur la lutte contre la lèpre dans la Likouala, département situé au nord du pays.



Le docteur Francis Chaise lors de l'entretien avec Les Dépêches de Brazzaville (ADIAC)

Cette visite est une initiative de l'Ordre de Malte France, une association qui vient en aide aux personnes fragilisées par la maladie, le handicap, l'âge ou l'exclusion.

Francis Chaise procédera à l'évaluation des lieux avant d'intervenir concrètement. « Avant de se lancer pour demander les moyens, afin d'améliorer la qualité de la lutte contre la lèpre dans la Likouala, nous avons besoin d'un regard et c'est ce regard que je viens porter à titre d'expert pour l'Ordre de Malte », a-t-il déclaré.

Après cela, il essaiera avec son équipe de définir les moyens, construire une stratégie, la développer puis la mettre en œuvre dans le temps. Pour ce faire, il passera 5 à 6 jours dans cette région et reviendra selon les besoins, en fonction des problèmes rencontrés.

Au Congo, de 2000 à 2003, huit campagnes d'élimination de la lèpre ont été réalisées dans les départements de : Sangha-Likouala en 2000, Cuvette Ouest en 2001, Niari et Lékoumou en 2002 et Plateaux- Bouenza en 2003, stipule un rapport réalisé par le docteur Damas Obvala, coordinateur du programme national d'élimination de la lèpre. Pendant ces campagnes, poursuit-il, le nombre total de nouveaux cas dépistés dépassait jusqu'à 5 fois plus, le nombre total des cas dépistés dans ces secteurs opérationnels au cours des trois précédentes années.

Bien que le Congo ne soit pas un pays hautement endémique, la partielle évaluation faite par le docteur au sujet de la Likouala donne faussement l'impression que la lèpre appartient au passé. « Je n'ai qu'une évaluation relativement imprécise des cas de lèpre dans la région de la Likouala, mais au regard du jargon international en particulier celui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant la lèpre, les chiffres provenant de la Likouala me paraissent aléatoires et demanderaient à être précisés », a-t-il fait savoir.

Avant de poursuivre : « Le Congo d'après les chiffres que j'ai avec mon regard d'expert n'est pas un pays hautement endémique mais il y a tout de même des cas qui aboutissent à des infirmités et des mutilations. Ces victimes doivent certainement se trouver dans les provinces reculées

et difficile d'accès. C'est donc face à cette difficulté que ma présence pourrait sans doute être utile ».

C'est en étroite collaboration avec le ministère de la santé que le directeur de programme de l'Ordre de Malte de France accomplit sa tâche. Il intervient dans un cadre conventionnel, qui l'autorise à effectuer cette mission et à rediscuter des conventions qui arrivent à échéance.

Des souhaits de partenariat
L'Ordre de Malte entend accroître son impact et celui des partenaires qui interviendront lors de cette mission. Il en a fait l'expérience avec la fondation Raoul Follereau, qui dans le temps, s'était également penchée sur la question. Les deux structures entretiennent d'étroites relations et interviennent dans divers pays comme la Mauritanie ou le Mozambique.

L'appel de partenariat lancé par Francis Chaise met l'accent sur deux volets. Le premier est d'ordre financier, car sans argent il est difficile d'avoir un impact conséquent dans la résolution de n'importe quel problème. « On a toujours besoin d'argent pour acheter des réfrigérateurs solaires, des véhicules, payer un chauffeur, ou avoir une qualité d'impact plus élevé. C'est à ce titre que tout donateur, quel que soit le niveau de don, peut nous aider à améliorer notre façon d'intervenir », a-t-il dit.

Le deuxième volet concerne les ONG qui peuvent intégrer le programme en apportant leur aide dans les procédés de détection de la maladie, la prévention des invalidités ou de la réadaptation des patients. Elles peuvent également intervenir au niveau chirurgical et social avec des microprojets sociaux qui aideront les malades à se réinsérer dans la société et à redevenir reproductifs.

Durly Emilia Gankama

LIKOUALA

L'Ordre de Malte France inaugure ses nouveaux locaux à Enyellé



L'équipe de l'Ordre de Malte France en compagnie des autorités locales et des partenaires (DR)

L'ONG l'Ordre de Malte-France a inauguré le 7 octobre dernier ses nouveaux bâtiments à Enyellé, dans le cadre de son programme "Soutien et amélioration des conditions de vie de la population autochtone de la Likouala", soutenu par l'Agence française de développement (AFD).

Dans cette partie du pays, les cliniques mobiles de l'Ordre de Malte-France ont bénéficié, depuis janvier dernier, d'un renforcement des capacités humaine et matérielle. Au point où elles effectuent actuellement plus de 2000 consultations par mois.

Composées: d'une cheffe terrain (Elise Janvier); d'un assistant coordinateur (Thomas Morgan); de trois infirmiers et de trois chauffeurs, ces cliniques médicales mobiles sillonnent les axes routiers de jour comme de nuit dans les districts d'Enyellé, de Bétou et de Liranga pour apporter les soins de base et d'administrer gratuitement des traitements médicamenteux.

Le programme de l'ONG «l'Ordre de Malte-France» couvre également les populations bantoues et les réfugiés. Un accent particulier est

mis sur les populations Baaka (autochtones) vivant dans les villages éloignés des Centres de santé intégrés (CSI). Cette peuplade qui subit une certaine marginalisation, se trouve exposée aux maladies comme la rougeole, le pian.

L'action de cette ONG, appuyée par les relais et les facilitateurs communautaires, vise à diminuer le taux de pathologies prévalentes, notamment le paludisme, l'anémie, la parasitose ; en axant la formation de ces derniers sur les aspects préventifs. « Cette zone du pays est tellement enclavée que nous partons du principe qu'il faut mieux prévenir que guérir », indique Elise Janvier, explicitant le module de formation dédié aux relais communautaires.

Neuf mois après le lancement du programme (2017-2019), le projet de l'Ordre de Malte-

France dans la Likouala dispose actuellement des bureaux pour l'équipe terrain, d'un abri et de deux nouveaux véhicules permettant d'élargir leur zone d'actions, d'un entrepôt pharmaceutique destiné à approvisionner les malles des infirmiers et des dotations pharmaceutiques des relais communautaires et d'administrer gratuitement les médicaments aux autochtones d'Enyellé. Les nouveaux locaux de cette ONG ont été inaugurés en présence des autorités locales et départementales (représentants de la sous-préfecture, de la mairie, de la police et des Forces armées congolaises). On a noté aussi la présence des représentants du HCR, Unicef, Pam, TSF, Aarrec.

A ce jour, les actions de l'Ordre de Malte-France dans le département de la Likouala touchent plus de 70 villages et campements, ainsi que 20 relais communautaires y sont opérationnels.

La Rédaction

CHU ET CNTS

Le service minimum à pied d'œuvre malgré les difficultés

Après le déclenchement de la grève le 4 octobre, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU) puis au Centre national de transfusion sanguine (CNTS), un service minimum a été mis en place dans chacune de ces structures de santé pour sauver des vies. « Ce service minimum rencontre énormément des difficultés du fait que les agents qui l'assurent sont menacés par leurs propres collègues. Ils sont victimes de leur pression », a constaté la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, qui a effectué une descente au CHU et au CNTS, le 9

octobre pour s'assurer de l'effectivité du service minimum.

Jacqueline Lydia Mikolo a, par ailleurs, salué le sens du sacrifice et encouragé les médecins et agents de santé qui, malgré les difficultés, viennent « sauver la vie de nos compatriotes, notre propre vie ». « Nous vous rassurons que le gouvernement s'attelle à tout faire pour trouver une issue heureuse pour tous. Les salaires seront payés, tout sera régularisé », a indiqué la ministre de la Santé et de la population.

Rominique Makaya

AVIS D'APPEL D'OFFRES REGIONAL ZONE CEMAC

POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES-SIEGE AU PROJET

«Fonds d'Investissement et d'Assistance Technique de L'OCEAC » (FIAT)

Don KfW: n°BMZ 2012 70 024.

AOR n° 003/OCEAC/17

1.L'Organisation de Coordination pour la Lutte contre les Endémies en Afrique Centrale a reçu de la Banque Allemande de Développement (KfW) un fonds destiné à la mise en œuvre du Projet Fonds d'Investissement et d'Assistance Technique à l'OCEAC (FIAT). Elle se propose d'utiliser une partie du montant de ce fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre de l'Appel d'Offres Régional (AOR) N°003/OCEAC/17 relatif à la fourniture de matériels informatiques.

2La Coordination du Projet FIAT invite, par le présent avis d'appel d'offres, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la fourniture de matériels informatiques faisant l'objet du marché dont les spécifications techniques sont contenues dans le dossier d'appel d'offres, en quatre (04) lots définis de la manière suivante :

- Lot n° 1 : Acquisition Ordinateurs (fixes et portables) et Onduleurs
- Lot n° 2 : Acquisition Photocopieurs, Scanner et Imprimantes
- Lot n° 3 : Acquisition Serveurs et matériels de réseau
- Lot n° 4 : Acquisition Vidéoprojecteurs & Vidéoconférence

3.Le processus se déroulera conformément aux

procédures d'appel d'offres régional décrites dans les règles d'attribution de marchés de fournitures et de services dans le cadre de la Coopération financière avec les pays en développement de la KfW; tous les candidats des pays satisfaisant aux critères d'éligibilité énoncés dans les Directives sont admis à soumissionner.

4Les soumissionnaires intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de la coordination du Projet Fonds d'Investissement et d'Assistance Technique à l'OCEAC (FIAT) et peuvent examiner le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après entre huit (08) heures et quinze (15) heures locales.

5.Les soumissionnaires intéressés peuvent acheter un jeu complet de documents d'appel d'offres rédigés en français sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-après moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué en espèce ou par virement bancaire au Compte No CM21 1000 2000 6990 0001 5868 482 Swift : BCMAC-MCX, ouvert à la SCB Cameroun au nom de OCEAC COMPLEMENT.

6.Les Soumissionnaires sont invités à soumettre

des offres pour l'un ou l'ensemble des lots. Ils sont autorisés, s'ils le désirent, à présenter un rabais en cas d'attribution de plus d'un lot.

7.Les offres doivent être envoyées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 09 novembre 2017 à 10 heures locales. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, pour un montant de 3 % du prix de l'offre en monnaie du marché. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Les plis seront ouverts en présence des représentants des Soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture, le 10 novembre 2017 à 10 heures 30 min locales à l'adresse indiquée ci-après :

Secrétariat Exécutif de l'OCEAC Yaoundé-Cameroun
Coordination du Projet Fonds d'Investissement et d'Assistance Technique (FIAT)
814, rue 2003 Yaoundé II, face à la Morgue de l'hôpital central de Yaoundé ;
A l'attention de Coordonnateur du FIAT : BP 15 665 YAOUNDE CAMEROUN Tél : (+237) 222.23.22.32 / 222.23.77.86
Fax :(+237) 222 23 00 61
Email : likassi@oceac.org

Copie à : pascal.DeCampos@gfa-group.de

AVIS D'APPEL D'OFFRES REGIONAL ZONE CEMAC

POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES-SIEGE AU PROJET

«Fonds d'Investissement et d'Assistance Technique de L'OCEAC » (FIAT)

Don KfW: n°BMZ 2012 70 024.

AOR n° 004/OCEAC/17

1.L'Organisation de Coordination pour la Lutte contre les Endémies en Afrique Centrale a reçu de la Banque Allemande de Développement (KfW) un fonds destiné à la mise en œuvre du Projet Fonds d'Investissement et d'Assistance Technique à l'OCEAC (FIAT). Elle se propose d'utiliser une partie du montant de ce fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre de l'Appel d'Offres Régional (AOR) N°004/OCEAC/17 relatif à la fourniture de matériels informatiques.

2.La Coordination du Projet FIAT invite, par le présent avis d'appel d'offres, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la fourniture de matériels informatiques faisant l'objet du marché dont les spécifications techniques sont contenues dans le dossier d'appel d'offres, en quatre (04) lots définis de la manière suivante :

- Lot n° 1 : Acquisition Ordinateurs (fixes et portables) et Onduleurs
- Lot n° 2 : Acquisition Photocopieurs, Scanner et Imprimantes
- Lot n° 3 : Acquisition Serveurs et matériels de réseau
- Lot n° 4 : Acquisition Vidéoprojecteurs & Vidéoconférence

3.Le processus se déroulera conformément aux

procédures d'appel d'offres régional décrites dans les règles d'attribution de marchés de fournitures et de services dans le cadre de la Coopération financière avec les pays en développement de la KfW; tous les candidats des pays satisfaisant aux critères d'éligibilité énoncés dans les Directives sont admis à soumissionner.

4Les soumissionnaires intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de la coordination du Projet Fonds d'Investissement et d'Assistance Technique à l'OCEAC (FIAT) et peuvent examiner le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après entre huit (08) heures et quinze (15) heures locales.

5.Les soumissionnaires intéressés peuvent acheter un jeu complet de documents d'appel d'offres rédigés en français sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-après moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué en espèce ou par virement bancaire au Compte No CM21 1000 2000 6990 0001 5868 482 Swift : BCMACMCX, ouvert à la SCB Cameroun au nom de OCEAC COMPLEMENT.

6.Les Soumissionnaires sont invités à soumettre des

offres pour l'un ou l'ensemble des lots. Ils sont autorisés, s'ils le désirent, à présenter un rabais en cas d'attribution de plus d'un lot.

7.Les offres doivent être envoyées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 09 novembre 2017 à 10 heures locales. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, pour un montant de 3 % du prix de l'offre en monnaie du marché. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Les plis seront ouverts en présence des représentants des Soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture, le 10 novembre 2017 à 10 heures 30 min locales à l'adresse indiquée ci-après :

Secrétariat Exécutif de l'OCEAC Yaoundé-Cameroun
Coordination du Projet Fonds d'Investissement et d'Assistance Technique (FIAT)
814, rue 2003 Yaoundé II, face à la Morgue de l'hôpital central de Yaoundé ;
A l'attention de Coordonnateur du FIAT ; BP 15 665 YAOUNDE CAMEROUN Tél : (+237) 222.23.22.32 / 222.23.77.86
Fax :(+237) 222 23 00 61
Email : likassi@oceac.org

Copie à : pascal.DeCampos@gfa-group.de

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Des kits scolaires aux détenus auditeurs de la maison d'arrêt et de correction de Brazzaville

Plusieurs auditeurs disponibles pour tous niveaux confondus du Centre d'enseignement et d'alphabétisation de la maison d'arrêt et de correction de Brazzaville, ont reçu, le vendredi 6 octobre, des kits scolaires de la part de la délégation de la direction générale de l'administration pénitentiaire, conduite par son directeur général, Jean Balise Komo.



Jean Balise Komo remettant un échantillon de Kits scolaires (DR)

Les bénéficiaires concernés ont été sélectionnés à l'issue d'une campagne de recensement des détenus auditeurs. 107 auditeurs ont été retenus pour tous niveaux confondus, à savoir pour le cycle primaire niveau CM2, inscrits 37 ; pour le cycle secondaire collège niveau troisième, inscrits 30 ; pour le lycée niveau terminale A4, inscrits 29 – terminale D, inscrits 11. Toutefois, a-t-on appris des responsables de l'établissement, le nombre d'inscrits varient selon la procédure judiciaire en cours. Les inscriptions des mineurs sont à caractère obligatoire.

Dans le mot de circonstance qu'il a prononcé à cette occasion, le directeur général de l'administration pénitentiaire s'est adressé aux apprenants, en ces termes : « L'Etat assure l'épanouissement de la jeunesse. A ce titre, il garantit notamment le droit à l'éducation et l'égal accès à l'enseignement et à l'information. La scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Vous êtes en droit de bénéficier de cet avantage que la République garantit à toute la jeunesse, malgré votre statut de détenu ».

« Nous vous invitons donc à capitaliser votre séjour ici en suivant assidûment les enseignements tel que prévu par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. L'objectif de notre gouvernement est de faire des établissements pénitentiaires des zones d'éducation prioritaire », a-t-il ajouté.

La direction de la maison d'arrêt et de correction de Brazzaville quant à elle a remercié ses hôtes pour cet appui.

Guillaume Ondzé

CASP

25 candidats retenus pour l'année académique 2017-2018

Sur 385 candidats, 25 seulement ont été déclarés admis aux concours direct et professionnel d'entrée au Centre d'application de la statistique et de la planification (Casp), pour un quota de 30 places. Les résultats de la session de septembre 2017 ont été rendus publics le 9 octobre. Au concours direct, sur 379 présentés, 22 ont été déclarés admis. Sur 6 candidats inscrits au concours professionnel, 3 ont été retenus. Ces admis sont tous issus de Brazzaville. Aucun admis n'a été déclaré dans les centres d'Owando, Pointe-Noire et Madingou.

Signalons que le concours d'entrée au Casp a eu lieu les 19 et 20 septembre dans les différents centres. Pour participer à cet examen, il faut disposer d'un baccalauréat C, D, G2 et BG. Le diplôme obtenu est équivalent à un bac +2. Le Casp forme, depuis sa création en 1983, des techniciens supérieurs de la statistique et de la planification.

Josiane Mambou Loukoula

EDUCATION

Des enseignants et cadres décorés à titre exceptionnel et honorifique

Au total, vingt-quatre agents du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ont été décorés le 5 octobre dans la capitale congolaise à titre exceptionnel, normal avec des distinctions honorifiques par le grand chancelier des ordres nationaux, Norbert Okiokoutina, lors de la célébration de la journée internationale de l'enseignant.

Le Grand maître des ordres nationaux, le président de la République Denis Sassou N'Gusso, explique Norbert Okiokoutina, a élevé ce personnel pour d'éminents services rendus à la nation.

En effet, trois cadres ont été encouragés dans l'ordre du mérite congolais au grade d'officier. Il s'agit de: Adolphe Mbou Maba, Jean-Pierre Mbenga et Jean Luc Mouthou. Un seul a été promu au grade de chevalier, Christophe Poaty.

Dans l'ordre de dévouement congolais, Firmin Mougala et



Les heureux récipiendaires (DR)

Pierre Ngouala au grade d'officier. Laure Alphonsine Matongo a été encouragée au grade de chevalier.

En ce qui concerne l'ordre de la médaille d'honneur, cinq cadres ont été promus au grade de la médaille d'or. Il s'agit de : Pierre Kali-Bitchini, Antoine Kiyindou, Théodore Mboukou, Marcellin Montsouka, Florentine Tchikaka Miakatsindila

Au grade de la médaille d'argent : David Boket, Marie Louise Bondo, Claris Mboussa, Simon Nkie-

li, Gérard Césaire Sika et Tsiéla Aubal Cendresse.

Au grade de la médaille de bronze : Pénale Othon Mamiselle Bitabidi, Gabriel Ikondo, Spartakpatchéli Kouengo Billa, Jean Aimé Christophe, Madzou-Ntsiba, Raymond Mbourangon, Carol Mfoutou Nkengué.

Notons que ces récipiendaires ont été reçus par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Lydie Gisèle Oko

UNESCO - CERDOTOLA

Poursuite des discussions pour l'élaboration d'un manuel référentiel

Les travaux du deuxième atelier sur l'inventaire des bonnes pratiques socio culturelles des migrations en vue de leur intégration en Afrique centrale ont été organisés la semaine dernière à Brazzaville. Au cours de ceux-ci, une feuille de route a été dressée en vue d'élaborer un manuel référentiel.

Soutenue conjointement par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et le Centre international de recherche et de la documentation pour les traditions et les langues africaines (Cerdotola), cette deuxième phase est la continuité de la première, tenue le 24 avril dernier, dont les bases ont été bâties pour l'élaboration du référentiel sur les bonnes pratiques socio-culturelles de l'interaction entre les peuples migrants et les populations locales en Afrique centrale.

Cet atelier vise à recueillir les contributions des différents pays membres de la Cerdotola et institutions, celles-ci permettront l'élaboration du projet dudit référentiel. Celui-ci vise à promouvoir le respect de la diversité culturelle, des droits humains et de la dignité humaine en faveur des peuples migrants, à travers la mise en valeur de leur savoir et savoir-faire.

Ces travaux ont abouti à des échanges enrichissants pour des experts et enseignants venus des différents pays. Ces derniers ont focalisé leurs échanges sur : l'histoire des migrants en République du Congo ; la cartographie des villes à forte concentration des migrants ; la présentation des

bonnes pratiques socioculturelles des migrants au Congo ; la technique de vulgarisation des bonnes pratiques socioculturelles des migrants présents en République du Congo auprès des populations locales ; l'évaluation de l'intégration des bonnes pratiques socioculturelles des migrants dans la culture congolaise.

Plusieurs intervenants se sont exprimés dont le consultant dudit projet, Ludovic Miyouna qui a présenté la cartographie des villes à forte concentration des migrants, avant d'édifier les participants sur la nécessité de mettre à la disposition des médias et des systèmes éducatifs, un manuel de référence, en vue de contribuer à leur intégration et leur acceptation dans les pays d'accueil.

Il a présenté le taux de répartition des communautés des migrants vivant au Congo avec une forte communauté de migrants maliens. Cette forte présence des migrants maliens au Congo se justifie pour certains par le développement des activités minières illicites avant l'intégration du Congo au processus de Kimberley. Elle se justifie également par une approche historique où le royaume de Malinké avait signé des accords avec beaucoup de pays pour la libre circulation des populations.

S'agissant des techniques de vulgarisation des bonnes pratiques socioculturelles des migrants en République du Congo auprès des populations locales, une panoplie des techniques de vulgarisations a été présentée parmi lesquelles, la technique participative, interactive, d'exploitation du support iconographique. « Ces techniques proposées ne suffisent pas, il faut d'autres techniques de vulgarisation capables d'atteindre un public plus large, comme les médias, l'internet ; créer des espaces de dialogue avec les jeux de rôle ; imaginer des activités entre les enfants migrants et les enfants congolais ; stratifier les couches car à chaque public correspond un médium. Imaginer un chant à interioriser ; organiser un festival de musique, des expositions ; faire la vulgarisation par internet à travers des applications appropriées, les spots... », indiquent certains participants

Au cours de ces travaux, la maquette du manuel référentiel a été amendée et adoptée, et la feuille de route a été dressée. Celle-ci permettra de mener aux mois d'octobre et novembre, des interviews en République démocratique du Congo (RDC), au Cameroun, au Gabon, au Congo pour éclairer l'élaboration du référentiel, finaliser le Draft du référentiel. Un troisième atelier est en vue.

Rosalie Bindika



Double ton temps de connexion avec MTN **MaxiNet**

Pour activer tape : *125*2*5#

Plus de flexibilité

L'unique réseau 4G

Le plus grand réseau internet



PRÉVENTION DES CATASTROPHES

Des experts de la CEEAC planchent sur un nouveau mode opératoire

La septième consultation régionale annuelle sur la réponse aux catastrophes et crises humanitaires en Afrique centrale, s'est ouverte lundi à Brazzaville. Plusieurs experts venus des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) tentent de définir de nouvelles stratégies communes, notamment le partage d'information, la mise en œuvre des mesures d'atténuation...

Les pays de l'espace CEEAC sont exposés chaque année à des catastrophes naturelles telles que des inondations dues au changement climatique et à l'urbanisation souvent mal maîtrisée des villes. S'ajoute la recrudescence des crises socio-politiques entraînant le déplacement massif des populations, la famine et crise sanitaire.

Ouverte par la ministre congolaise des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Ndzondo, en présence de sa collègue de l'Economie forestière et du développement durable, Rosalie Matondo, cette rencontre vise à évaluer les contraintes et proposer des réponses sur la base « du Plan d'actions de Yaoundé » adopté lors de la 6e consultation.

La sous-région compte, à elle seule, plusieurs dizaines de déplacés et autant de personnes qui ont besoin d'assistance alimentaire et sanitaire



Les participants posant en famille (Adiac)

en raison des épidémies de choléra, méningite, rougeole et d'Ebola.

« Nous sommes à notre 7^e rencontre annuelle et le bilan de la mise en œuvre de ce plan paraît insatisfaisant ou mieux approximatif dans la plupart des pays », a reconnu Dominique Kuitsouc, coordonnateur régional des programmes de gestion des risques de catastrophes

et d'adaptation au changement climatique auprès de la CEEAC. Au cours des travaux, les experts analyseront « le modus operandi », autrement dit un

nouveau mode opératoire de réponse aux catastrophes qui pourraient subvenir car, souligne Dominique Kuitsouc, les recommandations des experts seront ensuite soumises aux instances dirigeantes. Pour donner l'exemple, le gouvernement congolais présente son mécanisme de gestion humanitaire qui définit le cadre institutionnel et opérationnel, selon Antoinette

Dinga Ndzondo. Celui-ci est composé d'une équipe de préparation et réponse aux catastrophes, d'une mission intégrée civile-militaire et d'une prise en compte des per-

d'urgence », a-t-elle déclaré. Les agences du système des Nations unies figurent parmi les nombreux partenaires au développement qui appuient le Congo dans cette lutte. En

sonnes déplacées internes et des apatrides. « L'opérationnalisation prévue en 2018 de la stratégie nationale pour la prévention et la réduction des risques de catastrophes et de son plan d'actions, du protocole d'accord et du mécanisme humanitaire créera, sans nul doute, la synergie dont le Congo a tant besoin en matière de préparation et de réponse aux situations

témoigne le cri d'alarme sur la situation humanitaire en Afrique centrale lancé lundi par le représentant résident du Pnud au Congo, Anthony Ohemeng-Bohama.

Des représentants de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) et de l'est (Sadc), ont fait le déplacement de Brazzaville pour partager leurs expériences avec leurs homologues de la CEEAC.

Fiacre Kombo

Crédit Rentrée Scolaire

Réussir la rentrée des classes des enfants.

Vivez la rentrée des classes de vos enfants dans de meilleures conditions grâce au **Crédit rentrée Scolaire**.

- Disposez rapidement des montants allant jusqu' à **6 mois de salaire**.
- **Plafond: 6 000 000 FCFA.**
- Des remboursements sur **11 mois maximum**.
- Démarche facilitée, **obtention en 48 heures maximum** après dépôt du dossier complet (sous réserve d'acceptation).

Pour de plus amples informations rendez-vous à votre agence Crédit du Congo ou contactez-nous à l'adresse suivante :

svpinfos@creditducongo.com

Un portefeuille garni
pour la rentrée
des classes



Crédit du Congo



Entreprise régie par le code CIMA

COMMUNIQUE

La société Assurances et Réassurances du Congo (ARC), informe l'ensemble de la population congolaise qu'elle procède actuellement au paiement des dossiers sinistres.

À cet effet, il est demandé à toute personne (assuré, victime et/ou tiers) qui reconnaît avoir un dossier sinistre non encore payé par l'ARC, de se présenter pour son indemnisation, dans les agences de Brazzaville sise Avenue Amicar Cabral.

Tél: 04 445 10 04, 05 572 37 42, 05 507 96 84 et 06 970 15 35 et

de Pointe-Noire sise 129, avenue Fayette TCHITEMBO,
Tél: 05 701 63 36 et 22 281 40 67.

NB: se munir, si possible de sa pièce d'identité et de la photocopie des pièces pouvant faciliter la recherche du dossier.

Fait à Brazzaville, le 26 septembre 2017

La Direction Générale



Direction Générale : Avenue du camp Brazzaville R.C. Tél : (242) 22 281 16 90 BP 14524
Agence BVV : Avenue Amicar Cabral TEL : (242) 22 281 55 89/ 22 281 10 90
Agence P/N : N° 129 Avenue Fayette Tchitembo - TEL : (242) 22 281 40 67/ 94 12 88
S.A au capital de 4.000.000.000 - R.C.C.M : 10/2122 -N.L.L.J | M3005110600474139
E-mail : arc@arc-congo.cg
www.arc-congo.cg

NÉCROLOGIE

Toussaint Edgard Ibarra agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Oyandza ont l'immense peine d'informer parents amis et connaissances du décès de leur frère le capitaine de police Oyandza Maurice "AMO", survenu le 03 Octobre 2017 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°34 de la rue Niari Talangaï Brazzaville.

Ref : arrêt jardin. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS

La veuve Amona née Ngolé Véronique Marie-Louise, les enfants Amona et famille remercient les parents, amis et connaissances, pour leur assistance multiforme lors du deuil qui a frappé la famille, avec le décès de leur fille et soeur Inès Nadège Onkouala Amona (Ina)
Que Dieu l'accueille dans son Royaume et qu'elle y repose en paix.



IN MEMORIAM

En mémoire de notre très cher père Dieudonné Efaebi, promoteur du complexe scolaire «Avenir d'Efaebi». Te sachant en paix auprès du père Tout puissant, nous évoquons le coeur mélancolique mais serein ce 10 octobre 2017 jour mémorable pour les deux ans de ton départ pour une autre existence. Ce temps passé n'a pu effacer le souvenir et la douleur de ta disparition.
La veuve Efaebi née Ngahoua Catherine, tes enfants (Dieudonné, Magdalie, Distelle, Déturenne, Asty) et tous tes petits-fils invitent la famille, amis et connaissances d'avoir une pensée pieuse à tes souvenirs, nous ne t'oublierons jamais.
Que ton âme repose en paix.



Akouala Maurice

10 octobre 1985-10 octobre 2017

Avec toute notre reconnaissante

affection et notre hommage

en serviteur de l'Etat.

Famille Akouala



CONFLITS ARMÉS

Plus de 15.500 enfants victimes de violations

Un rapport de l'ONU, rendu public le 6 octobre, révèle de graves violations perpétrées à l'encontre des enfants. Ce rapport indique que plus de 15.500 enfants dans le monde ont été victimes des violations généralisées dans un contexte de conflits.

Ces enfants ont été exposés à des « niveaux choquants » de violations tels que des tueries et des mutilations, des recrutements et utilisations à des fins armées et le déni d'accès humanitaire. Selon le rapport du secrétaire général sur les enfants et les conflits armés, présenté devant le Conseil de sécurité, des enfants de pays tels que l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, l'Iraq, la Somalie, le Soudan du Sud, la Syrie et le Yémen ont subi un niveau inacceptable de violations de la part des parties au conflit - à la fois des forces gouvernementales et des groupes armés non étatiques.

« Le sort tragique des enfants victimes des conflits ne peut et ne doit pas nous laisser impassibles », a déclaré dans un communiqué la représentante spéciale du secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, Virginia Gamba. « Un

enfant tué, recruté en tant que soldat, blessé dans une attaque ou empêché d'aller à l'école en raison d'un conflit, c'est déjà un enfant de trop ».

Sur les 20 pays passés en revue dans le rapport, au moins 4.000 violations vérifiées ont été commises par des forces gouvernementales et plus de 11.500 par des groupes armés non étatiques. L'Afghanistan a enregistré le plus grand nombre de décès d'enfants vérifiés depuis que l'ONU a commencé à recenser le nombre de victimes civiles en 2009, avec 3.512 enfants tués ou mutilés l'année dernière - soit une augmentation de 24% par rapport à l'année précédente.

Le rapport recense également 851 cas vérifiés - plus du double du nombre en 2015 - d'enfants recrutés et utilisés à des fins de combat en Syrie et 1.915 en Somalie en 2016. L'étude note également qu'au Yémen, au moins 1.340 enfants ont été tués ou

mutilés. En Syrie, ce nombre était de 1.299.

Consterné par l'ampleur des violations, le chef de l'ONU, António Guterres, a réitéré son appel aux parties en conflit à respecter leur responsabilité de protéger les enfants, conformément à leurs obligations en vertu du Droit international humanitaire (DIH) et des droits de l'Homme. « L'objectif du rapport est non seulement de sensibiliser aux violations des droits de l'enfant mais aussi de promouvoir des mesures susceptibles de diminuer le sort tragique des enfants en conflit », a déclaré, dans un communiqué, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU.

Les violations mentionnées dans le rapport comprennent le recrutement ou l'utilisation d'enfants à des fins de conflit ; le meurtre ou la mutilation d'enfants ; les viols et autres formes de violence sexuelle à l'encontre des enfants ; des attaques contre des écoles et/ou des hôpitaux ; et l'enlèvement d'enfants dans des situations de conflit armé.

Josiane Mambou Loukoula

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

L'Afrique et la Corne de l'Afrique, terre promise des investisseurs indiens

En tête d'une délégation d'une trentaine de représentants d'industriels, le président indien, Ram Nath Kovind, était en tournée en Afrique de l'Est. En Ethiopie (une première visite depuis 40 ans), le président indien a signé plusieurs accords de partenariat économiques avec son homologue éthiopien, Mulatu Teshome.

L'Inde et la Corne de l'Afrique

La Corne de l'Afrique attire de plus en plus des investissements indiens. D'où la visite de Ram Nath Kovind la semaine dernière, dans cette partie du continent africain. Une visite qui l'a conduit à Djibouti, avant de rencontrer le président éthiopien, Mulatu Teshome. Ces deux personnalités ont signé plusieurs accords de partenariat pour renforcer leurs liens de coopération dans plusieurs secteurs notamment le commerce, l'informatique et les médias.

Ram Nath Kovind a manifesté également des intérêts dans les secteurs agricole, sanitaire, les nouvelles technologies et les énergies. Une ligne de crédit de 200 millions de dollars dans le secteur énergétique a été accordée à l'Ethiopie. Les relations économiques entre l'Inde et l'Ethiopie sont en hausse. Quelque 548 entreprises indiennes sont actives en Ethiopie, pour un investissement estimé à 2 milliards de dollars dans les secteurs du textile, de l'éducation, de la technologie.

Les relations entre l'Afrique et l'Inde traversent les époques

New Delhi veut sa part de gâteau africain, et supplanter la Chine sur le continent. Les liens culturels et économiques entre l'Afrique et l'Inde ont traversé les époques : des échanges commerciaux du début du IV^e siècle, à la coopération politique pour l'indépendance de l'Afrique au XX^e siècle, et le transfert de main-d'œuvre issue des colonies britanniques. Et la population indienne en Afrique est estimée à 3 millions d'âmes. Plus de la moitié vit en Afrique du Sud, un tiers à l'île Maurice et une minorité dans les pays d'Afrique de l'est (Kenya, Tanzanie et Ouganda).

Tous les trois ans, Indiens et Africains se réunissent pour discuter des échanges commerciaux et d'investissements et développer leurs relations diplomatiques. Cette histoire commune renforce la tendance actuelle au rapprochement et à la coopération économique. En effet, les pays africains se tournent de plus en plus vers l'Est au détriment de leurs partenaires occidentaux, tandis que les écono-

mies émergentes asiatiques vont investir en Afrique.

Regain d'intérêt des relations Afrique-Inde

La première visite officielle en Afrique du Premier ministre indien, Narendra Modi, en juillet 2016 précédée, un mois plus tôt par celle du président Pranab Mukharjee, furent les premiers signaux forts d'un regain d'intérêt mutuel. D'après les chiffres du gouvernement indien et de la Banque africaine de développement (BAD), les échanges commerciaux bilatéraux entre l'Inde et l'Afrique sont passés de 1 milliard de dollars en 1995 à 75 milliards en 2015.

Sur l'ensemble de la période, les exportations de l'Inde vers l'Afrique ont augmenté de 93% et les importations de 28%, d'après le rapport Afrique-Inde. Le secteur privé est dominant. Quant aux investissements africains en Inde, ils s'élèvent à près de 65,4 milliards de dollars, d'après le rapport Afrique-Inde. Lors du Forum Inde-Afrique en 2015, le Premier ministre indien, Narendra Modi, avait annoncé, entre autres, 50 000 bourses pour les étudiants africains en Inde sur les cinq années à venir. Plus de 30 000 Africains ont fait leurs études en Inde ou y ont été formés au cours des dernières années.

Noël Ndong

ELECTIONS AU LIBERIA

Cinq choses à savoir sur une course très ouverte

Les Libériens se rendent aux urnes ce 10 octobre, pour choisir leur nouveau président et leur chambre des Représentants. Voici cinq choses à retenir à la veille d'un scrutin présidentiel à l'issue indécise, mettant aux prises 20 candidats.

Fin de l'ère Sirleaf

Vainqueur inattendue de la présidentielle en 2005, largement réélue en 2011, Ellen Johnson Sirleaf, première femme élue chef d'un Etat africain, est parvenue à maintenir la paix dans ce pays ravagé par une guerre civile (1989-2003), ayant fait quelque 250.000 morts.

Pour défendre l'héritage de Mme Sirleaf, prix Nobel de la Paix 2011, son vice-président pendant ses deux mandats, Joseph Boakai, l'un des favoris à sa succession, sera jugé sur son action à ses côtés. Les détracteurs de la présidente sortante lui reprochent d'avoir échoué à améliorer les conditions de vie des citoyens ordinaires et de s'être trop préoccupée de son image à l'étranger. Tout en assumant son bilan, Joseph Boakai a promis, pendant la campagne, une « autre vision ».

Un électorat jeune

Quelque 21% des 2,1 millions d'inscrits, âgés de 18 à 22 ans, éliront leur président pour la première fois, alors que l'âge moyen des votants est de 35 ans, selon la Commission électorale. Cet électorat jeune devrait être la clé de l'accession à un second tour, qui paraît probable, en raison des faibles chances qu'un des 20 candidats obtienne 50% des suffrages ce mardi. Les questions d'emploi et d'éducation, principaux sujets de préoccupation des jeunes, ont été mises en avant par plusieurs candidats.

Crainces pour la sécurité

L'ONU a rendu en 2016 aux forces libériennes la responsabilité de la sécurité du pays, après plus d'une décennie de dépolitisation et de professionnalisation de l'armée et la police, au lendemain de la guerre civile. Assurer le bon déroulement des élections sera le premier test grandeur nature pour ces services, qui demeurent sous-équipés et sous-financés, selon l'ONU.

Les conflits fonciers, notamment entre populations locales et multinationales, les violences faites aux femmes et l'accès à la Justice figurent également parmi les défis que devra relever la future administration.

« Des routes, des routes, des routes »

Chacun des candidats assure disposer de la solution miracle aux problèmes économiques du pays, encore largement dépendant de l'aide internationale, malgré des richesses telles que le minerai de fer, le caoutchouc et l'huile de palme. L'économie du Liberia a été sinistrée par l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, qui a ravagé le pays de 2014 à 2016.

Mais des investissements engagés ces dernières années dans la production d'électricité devraient progressivement améliorer l'activité, selon la Banque africaine de développement (BAD). « Des routes, des routes, des routes », martèle Joseph Boakai, qui veut donner la priorité aux réseaux de transport, tandis qu'un de ses rivaux, Benoni Urey, qui a fait fortune dans les télécoms, mise sur l'agriculture. Le millionnaire Alexander Cummings, autre candidat, a fait de la réforme de la formation professionnelle l'une de ses principales promesses, et l'ancien footballeur George Weah, qui continue à jouir d'un grand prestige auprès de la jeunesse, a lui aussi placé l'éducation et la création d'emplois au cœur de sa campagne.

Profils variés, une seule femme

Idole des stades comme George Weah, l'unique Ballon d'or africain, riches hommes d'affaires comme Alexander Cummings et Benoni Urey, ex-gouverneur de la Banque centrale comme Mills Jones, vétéran de la politique comme Charles Brumskine, voire ex-chef de milice devenu prédicateur comme Prince Johnson, les candidats offrent des profils très divers. Une seule femme, l'ancien mannequin devenue philanthrope MacDella Cooper, brigue la succession de Mme Sirleaf.

AFP

RDC

Une base de l'ONU attaquée dans l'est, un casque bleu tué

Un casque bleu a été tué lundi dans l'attaque d'une base des Nations unies dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) par le groupe armé d'origine ougandaise des Forces démocratiques alliées (ADF), a indiqué la Mission de l'ONU en RDC (Monusco).

Douze casques bleus ont également été blessés, a précisé une porte-parole de la Monusco au sujet de cette attaque survenue dans le territoire de Beni, l'une des divisions administratives du Nord-Kivu, où des combats à l'arme lourde ont opposé dimanche des membres des ADF à l'armée congolaise. «La base de Mamundio-ma a été attaquée à 05h30 (03h30 GMT) entre Kamango et Mbau», a précisé la Monusco. Une «réunion de crise» doit se tenir au siège de la Monusco dans la capitale congolaise, Kinshasa. «La force (onusienne) s'est déployée sur zone, au sol et dans les airs», a ajouté la porte-parole. Les casques bleus blessés ont été évacués vers l'hôpital de la Monusco à Goma, le chef-lieu du Nord-Kivu. Les ADF sont repartis à l'offensive depuis quelques jours dans le territoire de Beni, dans cette région

de l'est de la RDC où les groupes armés sont actifs depuis plus de 20 ans et les suites du génocide rwandais de 1994. Des combats «intenses», ont opposé dimanche l'armée de la RDC à des membres des ADF, également sur l'axe Mbau-Kamango, a indiqué un porte-parole de l'armée.

«Les combats sont intenses, à l'arme lourde et légère. L'ennemi a coupé de gros arbres qui bloquent la route», a déclaré le capitaine Mak Hazukay, sans livrer de bilan de pertes humaines. Les ADF sont, par ailleurs, accusés d'avoir attaqué samedi une dizaine de taxis-motos sur la route entre Kamango et Mbau, selon l'administrateur du territoire de Beni. «Une vingtaine de personnes sont portées disparues. Nous ne savons pas si elles sont mortes ou détenues par ces ADF», a précisé l'administrateur, Amisi Kalonda. Rebelles musulmans ougandais présents dans l'est de la RDC depuis 1995, les ADF sont accusés par le gouvernement congolais et la Monusco d'être responsables de tueries qui ont fait plus de 700 morts dans la région de Beni depuis octobre 2014.

AFP

RDC

Trois miliciens présumés tués dans l'attaque d'une base des casques bleus

Trois miliciens présumés ont été tués et deux casques bleus légèrement blessés vendredi dans l'est de la République démocratique du Congo lors de l'attaque d'une base de la Mission de l'ONU au Congo (Monusco), a-t-on appris de source onusienne.

«Vers 04h00 locales (02h00 GMT), un groupe d'hommes armés, probablement des Mai-Mai, ont attaqué la position de la Monusco» près de Lubero-centre, a déclaré le général de division Bernard Commins, chef adjoint des casques bleus en RDC. Dans la riposte qui s'en est suivie, «trois ont été tués dans les échanges de tirs et un a été blessé, pris en charge par la Monusco pour des soins», a ajouté l'officier, précisant que «deux casques bleus sont légèrement blessés».

Interrogé par l'AFP, l'administrateur du territoire de Lubero, Joe Bokele, qui se trouvait sur les lieux, a confirmé l'attaque contre ce camp et le bilan tel que donné par la Monusco. Le territoire de Lubero est situé à 300 km au nord de Goma, dans la province du Nord-Kivu, où des groupes armés congolais et étrangers contrôlent plusieurs villages et s'y affrontent depuis plus de vingt ans.

Depuis le début de l'année, des miliciens attaquent régulièrement les positions de l'armée congolaise dans le Nord-Kivu et dans la province voisine du Sud-Kivu où des casques bleus ont été rapidement déployés le 28 septembre à Uvira après une attaque. Les Mai-Mai sont des groupes «d'autodéfense» constitués sur une base essentiellement ethnique. Pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), nombre de ces groupes ont été armés par le pouvoir pour lutter contre des combattants ougandais et rwandais. Certains n'ont jamais désarmé.

AFP

LUTTE CONTRE LE SIDA ET LA TUBERCULOSE

Le gouvernement s'engage à travailler avec les partenaires internationaux

Après avoir été reçue par le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, la semaine dernière, la délégation internationale des partenaires œuvrant pour combattre les deux fléaux, qui séjourne en RDC, depuis le 27 septembre, a été reçue par le Premier ministre Bruno Tshibala.

Au cours de cette audience, le Premier ministre a indiqué toute la disponibilité des autorités congolaises à travailler en étroite collaboration avec leurs partenaires techniques et financiers internationaux pour progresser vers l'élimination de la tuberculose et du VIH-sida en RDC d'ici 2030, en rapport avec les objectifs de développement durable. Cet engagement du gouvernement est une assurance pour cette délégation venue à Kinshasa pour se rendre compte des efforts déployés dans la lutte contre le sida et la tuberculose. Au terme de cette audience, le représentant de l'OMS en RDC, le Dr Allarangar Yokouidé, a laissé entendre qu'il était question de parler avec le Premier ministre de «l'existence des outils efficaces qui ont été mis au point pour permettre une meilleure synchronisation des traitements et un suivi satisfaisant des patients dans le cadre d'un programme intégré VIH-sida-tuberculose».

Il s'agit notamment explique le représentant de l'OMS de nouvelles directives et politiques, de nouveaux tests diagnostiques et de nouveaux médicaments ainsi que de nouvelles approches d'offres de services et d'évidences pour un meilleur ciblage des groupes de populations à très haut risque. En matière de lutte contre la tuberculose et le sida, la RDC se caractérise par une forte incidence de la tuberculose, avec plus de 50% des cas qui restent non détectés et qu'il faut retrouver. On note aussi des besoins non encore couverts qui font qu'une attention particulière sera désormais portée sur l'expérience de guichet unique et des soins différenciés.

Cette expérience va renforcer également les activités de recherche active des cas au niveau des communautés et des familles, afin de prévenir de nouvelles infections. Toutefois pour relever ce défi, le Dr Théodore Assani, directeur adjoint du Programme national de lutte contre le sida soutient que la priorité, «en ce qui concerne les soins différenciés, est de mobiliser davantage des ressources financières pour rendre plus efficaces les traitements du VIH en nous appuyant sur les agents de santé communautaires ou les groupes de traitement antirétroviral», Il faudra aussi, fait-il savoir,

mettre en place un nouveau modèle de prise en charge pérenne des malades, dans le cadre de la coinfection tuberculose-VIH, à travers la stratégie de «guichet unique» qui devra aider la RDC à capitaliser les bonnes pratiques. «Un plan opérationnel visant l'extension de l'équipement médical avec des machines GeneXpert dans les provinces prioritaires de la RDC permettra également l'accélération de tests moléculaires suffisamment simples et robustes pour la détection de la tuberculose pulmonaire et extra-pulmonaire en un temps record dans les communautés», a ajouté le Dr Assani.

Rappelons que la délégation conjointe a été également reçue, le 5 octobre et le 6 octobre, respectivement par le président de l'Assemblée nationale, M. Aubin Minaku, au Palais du peuple de Kinshasa, et par le ministre d'État chargé du Budget, M. Pierre Kangudia Mbayi, dans le cadre d'un plaidoyer renforcé visant la mobilisation et l'accroissement des ressources domestiques en faveur du secteur de la santé et des traitements innovants. En particulier, le paiement des fonds de contrepartie pour la prochaine subvention du Fonds mondial pour la RDC.

Aline Nzuzi

HAUT-KATANGA

L'inauguration d'une source d'eau au village Mutambalile

Les habitants de Mutambalile, un village situé à environ vingt-six km de Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga, sont dotés aujourd'hui d'une source d'eau. Environ deux cents ménages pourront bénéficier de cette source d'eau aménagée grâce à l'appui du Bureau diocésain de développement de la Caritas Lubumbashi au Haut-Katanga.



Le puits permet à la population de s'approvisionner en eau

L'inauguration de cette source d'eau a été faite en présence des représentants des chefs de secteur Bukanda et du groupement Shindaika. C'est grâce à l'initiative de l'association pay-

sanne dénommée Twendeleye que cette source d'eau a pu être matérialisée.

Les membres de cette organisation paysanne, qui habitent dans ce village de la province du Haut-Katan-

ga, se ravitaillent en eau de consommation à la rivière du village qui malheureusement n'est pas toujours propre. En effet, les habitants du village font la lessive et la toilette, rouissent le manioc...

Pour aménager cette source, indique un communiqué de la Caritas, les membres de l'organisation paysanne et du village ont contribué avec du sable, les maçons et ceux qui ont creusé le canal ont été nourris par les femmes de l'association.

Le Bureau diocésain de développement de Lubumbashi, qui accompagne les membres de l'association paysanne dans un programme de développement durable depuis 2016, a appuyé les travaux avec des moellons, du ciment ainsi que le technicien ayant conduit les travaux.

A.Nz.

ASSEMBLÉE NATIONALE

La démocratie du plus fort toujours de mise à l'hémicycle

À chaque session, des députés de l'opposition sont déçus d'assister à une pseudo démocratie parlementaire consistant à étouffer systématiquement tout débat sur des questions pourtant d'intérêt national.

L'actuelle session ordinaire de septembre à l'Assemblée nationale réputée budgétaire paraît plus politique que jamais au regard des enjeux politiques de l'heure. Alors que les propositions de loi essentielles censées booster le processus électoral sont en souffrance et ne font guère l'objet d'un traitement en urgence, les députés s'adonnent, pour l'heure, à cœur joie dans l'élaboration des motions de défiance pour obtenir la destitution de certains membres du

gouvernement. Il est vrai que l'initiation d'une question orale avec ou sans débat fait partie de l'exercice parlementaire pour tout député qui a la latitude de la commuer en une motion de défiance ou non. Ceci entre bien dans le cadre de ses prérogatives en matière du contrôle qu'il est censé exercer sur le gouvernement. Mais là où le bât blesse, c'est le caractère abusif desdites motions élaborées souvent à l'emporte pièce sans grande motivation, juste pour le besoin d'assouvir quelques appétences. L'initiative émane souvent de l'opposition parlementaire avec des députés qui ont difficile à sortir du carcan de la démocratie du plus fort à laquelle ils sont assujettis, bien malgré eux. Ces députés en nombre insignifiant sont étouffés sys-

tématiquement par leurs collègues de la majorité qui, à chaque motion initiée contre l'un d'eux, font intervenir la loi du nombre. Certaines motions sont même déjà rejetées en liminaire sans être soumises au débat parce que court-circuitées par des contre-motions incidentielles initiées séance tenante. Les vice-Premiers ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères, visés dernièrement par des motions de défiance, ont été sauvés de justesse par un député de la majorité qui a récusé la procédure sans toutefois polémiquer sur le fond des accusations à charge des deux ministres. La majorité mécanique aidant, les deux précités ont quitté l'hémicycle sans que lesdites motions ne soient soumises au débat.

Non satisfaite, l'opposition parlementaire est revenue à la charge cette fois-ci contre le ministre des Affaires étrangères dont les réponses, lors de la question orale avec débat lui a été adressée au sujet de l'invalidation des passeports semi-biométriques, ont été jugées peu convaincantes. C'est dans ce cadre qu'il faut situer la motion de défiance déposée à son encontre le 9 octobre par le député national, UNC Juvénal Munubo. Dans le même temps, l'on signale une autre motion en gestation contre le président de la chambre basse du Parlement accusé de violer intentionnellement le règlement intérieur de l'Institution et de la Constitution à travers une police subjective et orientée des débats. À ce jour, il est fait état de

quarante-neuf signatures déjà récoltées, le temps d'atteindre les cinquante requises pour rendre la pétition opérationnelle. Au-delà, il y a lieu de s'interroger sur le sens desdites motions qui paraissent être réduites à une pure formalité lorsqu'on sait qu'une jurisprudence parlementaire renseigne qu'aucun membre du gouvernement ou un président de la chambre basse proche de la majorité n'a été destitué par cette voie depuis que cette législature existe. Un coup d'épée dans l'eau pour les députés de l'opposition qui risquent à nouveau d'être tournés en dérision avec des motions qui, manifestement, n'auront aucune chance d'aboutir.

Alain Diasso

DR DENIS MUKWEGE

« Je ne suis candidat à rien du tout »

Dans une récente déclaration rapportée par le média belge Le Soir, le gynécologue a dressé un tableau sombre de la situation en RDC, exprimé sa méfiance envers le pouvoir en place et formulé son adhésion à l'éventualité d'une « transition sans Kabila ».

Très actif depuis un temps sur le terrain politique, le gynécologue congolais n'arrête pas de surprendre par la pression qu'il met sur le régime Kabila à l'international. Partout où il passe dans les grandes capitales étrangères, il se fait remarquer par son bagout avec, à la clé, une pertinence des analyses dont le soubassement n'est autre que l'amour de la patrie. Loin de ses patientes de l'hôpital de Mpanzi dans le Sud-Kivu, le médecin poursuit son combat pour l'alternance démocratique en RDC en multipliant conférences et déclarations, les unes aussi tapageuses que les autres. Désormais, les interventions du gynécologue, plusieurs fois primé pour son assistance aux femmes violées, sont scrutées à la loupe par le pouvoir en place avec lequel il n'est plus en odeur de sainteté.

De passage récent en Belgique, le directeur de l'hôpital de Mpanzi a de nouveau fait parler de lui à travers



Denis Mukwege

Fondateur et Directeur de l'hôpital Panzi à Bukavu dans la province orientale de la République démocratique du Congo. Prix Sakharov 2014

quelques déclarations faites au journal Le Soir en rapport avec la situation politique dans son pays. L'occasion était belle pour ce leader d'opinion d'éclairer la lanterne de ses compatriotes au sujet de l'éventualité de sa candidature à la présidence de la République, lui que d'aucuns estiment avoir l'étoffe et la stature. Quand bien même au Rassemblement, sa candidature éventuelle à la présidence d'une éventuelle transition n'est pas à l'ordre du jour, l'homme jouit d'une

grande estime de la part de nombreux leaders de ce regroupement politique. Son carnet d'adresses très fourni et ses nombreux accès dans les chancelleries occidentales sont un atout majeur pouvant être capitalisé pour permettre au pays de revenir dans les bonnes grâces de ses partenaires financiers et autres bailleurs de fonds, pense-t-on. Très subtil, il s'est refusé d'inverser les rôles étant entendu qu'une telle option ne peut procéder que de l'appel de la base. « C'est un rôle qu'on ne

peut jouer que si le peuple le décide. Ce n'est pas moi qui dois solliciter, mais si la base me le demande, c'est qu'elle va me soutenir dans la vision qui est la mienne », a-t-il déclaré. Et de préciser qu'il n'est candidat à rien tout en nuancant sur le fait qu'il ne serait pas indifférent à toute sollicitation venant de la base. Dr Denis Mukwege croit avoir une vision pour le Congo qu'il voudrait matérialiser avec le concours des Congolais. Mais cela devra passer nécessairement par la tenue des

élections, point culminant du processus électoral actuellement en ballottage défavorable à la suite du report imminent des scrutins attendus d'ici fin décembre selon l'accord de la Saint-Sylvestre. Quid de la suite ? Là-dessus, Denis Mukwege opte pour une transition pilotée par « une équipe neutre qui sera chargée de mettre les choses en place et d'organiser les élections ». Et d'ajouter : « Il faudra mettre en œuvre les principes qui permettront que désormais tous les partis politiques, après transition, puissent concourir à égalité des chances, défendre leur programme ». Mais cette transition sera sans l'actuel chef de l'État, Joseph Kabila, a-t-il martelé, le pouvoir actuel devant se retirer du processus pour donner une chance à la tenue des élections claires, transparentes et crédibles.

« Plus encore la transition que les élections elles-mêmes, ce qu'il faut réaliser, c'est le changement de mentalité pour mettre l'homme au centre des préoccupations », ainsi se décline la vision politique de celui qu'on appelle « le réparateur des fistules ».

A.D.

MONDIAL 2018

La RDC loin de la qualification

Alors que les Léopards de la RDC s'imposaient par deux buts à un face aux Chevaliers de la Méditerranée de la Libye à Monastir, les Aigles de Carthage de la Tunisie laminaient le Sily national de la Guinée à domicile par quatre buts à un. Dans ce groupe A des éliminatoires, les dés sont quasiment jetés...

Les Léopards de la RDC ont battu, le 7 octobre, dans un stade au stade Mustafa Ben Jannet de Monastir en Tunisie quasi vide, les Chevaliers de la Méditerranée de Libye par deux buts à un, en match de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. La Confédération africaine de football avait programmé cette rencontre à Monastir à cause de l'insécurité ambiante en Libye.

Pour ce match, le sélectionneur Florent Ibenge est privé de quatre joueurs, forfaités pour blessure, notamment Ikoko, Maghoma, Bope et, en dernière minute, Paul-José Mpoku blessé à l'entraînement à El Jadida au Maroc où l'équipe s'est regroupée avant de prendre la direction de Monastir. Ainsi, Ley Matampi Vumi garde les perches de la RDC, avec devant lui une défense à plat composée de Djo Issama Mpeko à droite, Glody Ngonza Muzinga à gauche, Marcel Tisserand et Wilfried Moke dans l'axe. Le capitaine Chancel Mbemba et Chiquito Lema Mabidi s'occupent de la récupération alors que



Vue du match entre la Libye et la RDC à Monastir

Neeskens Kebano est dans l'animation de jeu. Jordan Botaka, Cédric Bakambu et Firmin Mubele constituent le trio d'attaque des Léopards. Du côté libyen, Ahmed Azaka est dans les buts, et dans le champ Maaza Aboud, Sabou, Ayad, Gamal, Al Motasim, Mohamed, Assan, Akram Al Zaoui, etc.

Les Léopards débutent la partie en trombe, multipliant des offensives. Dès la deuxième minute, Chancel Mbemba met dans le vent deux libyens avant de trouver Bakambu qui ne cadre pas sa reprise. À la 5e minute, Kebano se retrouve seul dans la surface de réparation, mais se heurte in extremis au gardien de but Ahmed Azaka. Les Léopards sont dominateurs dans le jeu, avant de ralentir leur rythme dans le dernier quart d'heure de la partie, laissant par moment aux Chevaliers de la Méditerranée le contrôle du

ballon. À la pause, les deux équipes sont à zéro but partout.

Au retour des vestiaires, les Congolais investissent le camp des Libyens et ouvrent la marque à la 50e minute par Cédric Bakambu. Kabananga remplace Botaka à la 63e minute. Mais ils tergiversent dans la récupération de balle. Et le milieu offensif Al Motasim hérite d'un ballon dans l'axe et décoche une frappe somptueuse qui laisse Matampi pantois sur sa ligne. Un but partout. Florent Ibenge effectue un deuxième changement à la 72e minute avec l'entrée de Jonathan Bolingi à la place de Neeskens Kebano. À la 74e minute, Kabananga, dans la surface de réparation, remet à Mubele dont la frappe rase le poteau gauche du portier Azaka. C'est le deuxième but des Léopards. Visiblement, Bakambu qui a demandé d'être remplacé, cède sa

place à Christian Luyindama à la 83e minute. Malgré un peu de fébrilité dans les dernières minutes, les Léopards réussissent à conserver l'avantage au tableau d'affichage jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre central sénégalais Malang Diedhiou.

La Tunisie quasi-qualifiée

En dépit de ce succès à Monastir, la RDC n'entrevoit pas une qualification pour la Coupe du monde. Bien au contraire, cette qualification s'éloigne encore plus. Car dans l'autre match de ce groupe A, la Tunisie est allée soumettre le Guinée à Conakry par quatre buts à un. Homme du match, Msakni a signé un triplé pour les Aigles de Carthage de la Tunisie, et Ben Amor a inscrit le troisième but des Aigles de Carthage. Et pourtant, le joueur africain le plus cher, Naby Keita, avait ouvert la marque pour le Sily national

de la Guinée qui menait au score par un but à zéro une bonne partie de la première période. Ce dernier a même écopé d'un carton rouge suite à un geste d'humeur à l'encontre d'un joueur tunisien vers la fin de la partie. C'est dans le dernier quart d'heure que la Guinée a complètement explosé, en encaissant coup sur coup trois buts; alors qu'à la fin de la première période, les deux équipes étaient à égalité d'un but partout.

Au classement, la Tunisie est première avec 13 points, avec un pied déjà en phase finale de la Coupe du monde, en attendant le dernier match. La RDC est deuxième avec 10 points. La Guinée et la Libye compte chacune quatre points et déjà éliminées. La sixième et dernière journée mettra aux prises en novembre à Kinshasa les Léopards de la RDC au Sily nationale de la Guinée sans Naby Keita, le joueur de Leipzig et déjà en route pour Liverpool la saison prochaine ayant écopé d'un carton jaune. Et au stade Rades de Tunis, les Aigles de Carthage de la Tunisie n'auront besoin que d'un match nul pour valider leur ticket pour la phase finale de la Coupe du monde en Russie en été 2018. L'hypothèse d'une qualification congolaise devient plus qu'incertaine, même si le capitaine des Léopards, Chancel Mbemba, a affirmé qu'il garde l'espoir de la qualification et Neeskens Kebano qui y croit jusqu'au bout.

Martin Enyimo

DIVISION 1

La saison débute le 20 octobre dans les trois zones de développement

La 23^e édition du Championnat national de football (Division 1) démarrera dans les trois zones de développement ouest, centre-sud et est. Ceci ressort du calendrier de la phase des groupes rendu public récemment par la Ligue nationale de football (Linafoot), organe sub-délégué de la Fédération congolaise de football association (Fécifa) et organisateur de la Division 1.

L'on retient, en première journée du championnat dans la zone de développement ouest, la rencontre entre l'AS V.Club de Kinshasa (deuxième du championnat de la saison précédente) et le TP Molunge de Mbandaka, alors que Shark XI FC de Kinshasa (qui avait pris l'option de ne pas disputer la 23e édition Division 1 pour diverses raisons avant de revenir sur sa décision) jouera contre Nord Sport de Matadi. Le FC Re-

naissance du Congo s'opposera au FC MK. Et le dimanche 22 octobre, le Racing Club de Kinshasa s'expliquera avec l'AS Dragons de Kinshasa et le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa fera face à l'AC Rangers, club qui rejoint la cour des grands pour la première fois.

Dans la zone centre-sud le 20 octobre, Sanga Balende de Mbuji-Mayi sera favori face à l'AC Dibumba et la Jeunesse Sportive Groupe Bazano matchera le CS Don Bosco à Lubumbashi. Le dimanche 22 octobre, la formation d'Océan Pacifique sera face à l'Union Sportive Tshinkunku de Kananga et le FC Saint-Eloi Lupopo en décrochera avec le FC Lubumbashi Sport. Et le mercredi le 25 octobre, le TP Mazembe jouera un match assez bizarre contre l'Ecofoot Katumbi qui est en fait une sorte de pépinière des Corbeaux de Lubumbashi mais qui est devenu un

club à part entière jusqu'à accéder à la Division 1. En première journée dans la zone est, l'on assistera à l'opposition entre l'OC Bukavu Dawa et Mont Bleu de Bunia, et le samedi 20 octobre, l'AS Dauphins Noir de Goma affrontera le CS Makiso de Kisangani, tandis que DC Virunga de Goma croisera le fer avec l'Étoile de Kivu. Et l'OC Muungano recevra l'AS Maniema Union récente vainqueur de la Coupe du Congo de football.

L'assemblée générale de la Linafoot

Notons que le calendrier a été publié, après concertation entre la Linafoot avec les clubs, quelques heures après l'assemblée générale ordinaire de la Ligue nationale de football organisée le jeudi 5 septembre dans la salle de conférence de la Fécifa. Cependant, le monde du football attendait une assemblée

extraordinaire électorale du moment que le comité de gestion conduite par Jeef Kapondo est en fin mandat. Pour le président de la Linafoot, l'assemblée ordinaire s'est tenue afin de sauver la saison et l'assemblée électorale pourra se tenir à n'importe quel moment. « Nous sommes en fin mandat, mais nous avons trouvé que si nous nous pré-occupons des élections sans d'abord tenir l'assemblée ordinaire qui nous ouvre la voie au démarrage du championnat, nous risquons de ne pas arriver à terme du championnat, surtout que les clubs risquent de s'entraîner éternellement, il y a des clubs qui doivent avoir la compétition dans les jambes pour les compétitions continentales », a-t-il argué.

Soulignons que le procès-verbal du rapport 2015 - 2016 et le rapport d'activités 2016 - 2017 de la Linafoot

ont été adoptés. Le rapport technique indique les meilleurs de la saison. Il s'agit de Ricky Tulengi Sindani du Daring Club Motema Pembe désigné meilleur joueur, Ben Malango Ngita du TP Mazembe meilleur buteur, le Camerounais Nelson Lukong Bongaman de l'AS V.Club, meilleur gardien de but, Chadrack Muzungu Lukombe de l'AS V.Club meilleur espoir. Jean-Pierre Kabangu (Ligue de football du Kasai oriental) a été désigné meilleur arbitre, alors que Pamphile Mihayo du TP Mazembe a été reconnu meilleur entraîneur. TP Mazembe est la meilleure équipe étant championne du Congo, et l'AC Dibumba, équipe révélation de l'année et équipe fair-play. Selon le Rapport financier, il y a eu 575.352.036 FC de recettes, contre 564.025.864 FC de dépenses, et un solde créditeur de 11.326.142 FC.

Martin Enyimo

TCHIAMBA-NZASSI

Jean Marc Thystère Tchicaya pose la première pierre de l'école de Cayo centre et de Banga Cayo

La première pierre de réhabilitation et de construction de l'école primaire de Cayo centre et de Banga Cayo a été officiellement posée le dimanche 8 octobre par le ministre des hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya. Il était accompagné de Yolande Mikolélé et de Zia Liang Ping respectivement secrétaire générale du district de Tchiamba-Nzassi et président du conseil d'administration de la société pétrolière chinoise Wing Wah E&P S.A.U.

Ces travaux consistent à la construction de quatre salles de classe, d'un bureau du directeur de l'école, des logements des enseignants, des latrines à Cayo centre et à Banga Cayo la réhabilitation des trois salles de classe. Répondant aux questions de la presse sur le sens de ces travaux, le ministre Jean Marc Thystère Tchicaya a expliqué que ces travaux sont exécutés dans le cadre de la politique gouvernementale qui consiste à endosser quelques projets sociaux à des permis d'exploitation pétrolières.

Ces projets sont sélectionnés par une commission interministérielle. Les travaux sont financés par la société Wing Wah E&P S.A.U, filiale de la société chinoise Wing Wah petrochemical joint stock company limited. La société Wing Wah exploite le permis d'exploitation Banga Cayo issu du permis de recherche Cayo, en association avec la Société nationale des pé-

troles du Congo. « *Aujourd'hui, l'une des principales priorités du gouvernement réside dans le renforcement de l'éducation. Ainsi, en collaboration avec le ministère l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, le gouvernement n'hésitera pas dès qu'il à la possibilité de réhabiliter ou de construire des écoles. La société wing wah s'est engagée à rendre plus opérationnelle l'école primaire de Cayo centre et Banga Cayo dans un délai fixé à quatre mois afin que les écoliers de cette école fassent les cours dans des meilleures conditions* », a expliqué le ministre.

Jean Marc Thystère Tchicaya a aussi rappelé que la société wing wah a bien démarré les travaux d'exploitation du champ pétrolier de Cayo. Il y a une quarantaine de puits qui seront exploités sur les trois cents puits prévus. « *Dans les quatre an-*



Le ministre Jean Marc Thystère Tchicaya, à droite, posant la première pierre

nées à venir, cette production devrait monter en puissance. La production du brut, pour cette année, s'élève à 40 mille barils par jour avec un pic de production qui atteindra 50 mille barils par jour dans l'avenir », a-t-il indiqué.

Appréciant, pour sa part, la coopération sino-congolaise en vue de l'exploitation du champ pétrolier de Cayo par sa structure, Zia Liang Ping a eu les mots suivants : « *La présence du ministre à cette cérémonie prouve bien que les orienta-*

tions du président de la République et de son gouvernement sont bien suivies à la lettre par les membres du gouvernement. Ces réalisations ne seront pas les dernières dans les localités environnantes. La preuve est que, avant son installation, notre société a procédé à la construction de quelques forages d'eau dans certaines localités aux alentours. Cette rencontre constitue donc une belle occasion pour ma structure afin de réaffirmer la qualité de nouvel

acteur dans l'industrie pétrolière au Congo et de devenir un investisseur à long terme qui obéit à la responsabilité sociale des entreprises », a-t-il déclaré. Créée en 1948, l'école primaire de Cayo centre est la plus vieille école de cette contrée. Elle est située dans le district de Tchiamba-Nzassi rattaché à Pointe-Noire et compte actuellement près de 400 écoliers. Elle est confrontée à un problème d'insuffisance grave d'enseignants.

Séverin Ibara

MUSIQUE

Zao livre un concert dans la ville océane

Il y a quelques jours, la nouvelle sur le décès de l'artiste musicien Casimir Zoba, dit Zao, a vite fait le tour du monde. Pour rassurer ses fans qu'il est bel et bien vivant, Zao s'est produit le 7 octobre à l'hôtel Palm Beach de Pointe-Noire. Un moment fort d'émotion.

La rumeur a provoqué une onde de choc parmi les nombreux fans du chanteur congolais âgé de 64 ans. Si certains avaient tout de suite compris qu'il s'agissait d'une intox, d'autres sont restés émus par la disparition de l'interprète de l'« Ancien combattant », véritable icône de la musique congolaise. Cette nouvelle a fait mal à plus d'une personne, mais elle n'a pas détruit la carrière de Zao. L'artiste ne s'est pas laissé abattre. Bien au contraire, il se dit plus vivant que jamais. D'ailleurs, il n'est pas près à chanter sa

dernière note.

Pour faire taire les mauvaises langues qui ont spéculé sur sa mort, Zao a donné un concert à l'hôtel Palm Beach de Pointe-Noire pour rassurer qu'il est bel et bien vivant. Ce concert était plein d'émotion, les yeux des fans pétillaient de bonheur en voyant leur artiste chanter à nouveau sur scène. Dès ses premières notes, l'ambiance est montée au firmament. « *On n'assiste pas tous les jours à une résurrection* », a dit un fan.

Micro à la main, avec une voix qui expérimente, improvise, mélange couleurs et textures vocales, en toute liberté, avec ce petit grain de fantaisie propre à sa sensibilité, Zao a entamé une tonitruante prestation. Les fans espèrent vivre d'autres journées au paradis avec leur artiste. D'ailleurs, pour lui rendre hommage, ces derniers ont repris en cœur



Zao pendant son concert à l'hôtel Palm Beach/ Crédit photo DR

quelques paroles intemporelles des chansons que l'artiste a interprétées pendant le concert. Organisée par

Show Link Africa et l'hôtel Palm Beach, cette conviviale fête a connu la présence de plusieurs artistes, notam-

ment Nestelia Forest et le groupe Ecoma Gospel.

Hugues Prosper Mabonzo

FRANCE

L'ambassadeur Rodolphe Adada appelle les Congolais à l'unité « dans la Maison commune »

C'était le vendredi 6 octobre, à l'occasion de la célébration en décalé des festivités du 57^e anniversaire de l'indépendance du Congo en France dans un climat apprécié de partage et de convivialité.

Les Congolais de France heureux de se réunir pour un temps de communion et de retrouvailles conviviales que l'on peut qualifier de belles et patriotiques. Pour cette célébration de la fête nationale du Congo à Paris qui est devenue coutumière, bien que la date en soit différée, en respect avec la période des vacances estivales, Rodolphe Adada, nouvel ambassadeur, en remplacement de Henri Lopès, a eu l'honneur et le privilège d'accueillir ses compatriotes et les distingués invités dans l'enceinte de la chancellerie de la République du Congo en France.

Les invités sont venus nombreux pour cette célébration. Une présence massive que Guy Francis Tsiehela, maître de cérémonie de circonstance, a qualifiée de preuve « qu'il y a dans le cœur de tout Congolais et de toute Congolaise, une place pour le Congo ». Parmi les invités, des personnalités telles que le Général Benoît Moundélé Ngollo, Edith Itoua, ancien conseiller des Congolais de l'étranger auprès de la présidence, Anguio Nguanguia Engambé, président du Mâ PAR, les amis du Congo, Raymond Césaire, Patrick Wajzman, Dorian Lamarre et Bertrand Boullé, Célestin Sounda, Cyriaque Bassoka, Corine Mabari-Matondo Marteau, Marie-Cécile Mackoubily, Prince Bertrand Bahamboula, Christian Milebé Vaz, Dine ahissou, Albert Moundosso, Julienne Mackonguy Mouassiposo, Guy Piacka et Prince Roch okouel représentants associatifs ou artistes, écrivains, critiques littéraires, Bedel Baouna Gabriel Kinsa, Ladis Arcade et Michel Mountouari.

Passé les civilités, à l'adresse des Congolais de l'étranger, l'ambassadeur a rappelé que l'ambassade est la Maison commune des Congolais. Celle-ci a vocation à garantir les intérêts du Congo dans toutes ses dimensions, y compris ceux des Congolais vivant en France et dans les autres pays de la juridiction. Il a aussi expliqué le niveau d'effort entrepris afin

d'améliorer le cadre de travail et d'accueil. « Les portes de cette Ambassade sont ouvertes à tous les Congolais de toutes les sensibilités politiques ».

Rodolphe Adada a cependant tenu à aborder, le qualifiant d'inacceptable, le comportement regrettable de certains compatriotes qui, agissant semble-t-il pour des raisons politiques, entreprennent des actes criminels à l'encontre de cette ambassade. Car, explique-t-il, « en aucun cas le combat politique ne devrait donner lieu à des actes de violence. Porter atteinte à l'intégrité physique d'autrui ou détruire les édifices publics, comme cela s'est malheureusement produit, à plusieurs reprises, à Paris, ne pourrait s'assimiler à aucune forme de combat politique ».

« J'en appelle au ressaisissement de certains de nos compatriotes qui se livrent à ces actes honteux, qui n'honorent personne, encore moins la cause qu'ils prétendent défendre ».

Rassurant ses compatriotes sur la grave question de la délivrance des nouveaux passeports, l'ambassadeur a expliqué qu'une solution sera trouvée pour la mise en place d'un centre d'enrôlement à Paris, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et celui des Affaires étrangères.

« L'ambassade du Congo en France se préoccupe quotidiennement de la situation administrative de chacun des Congolais vivant sous sa juridiction. Nous faisons également des efforts pour moderniser les procédures de délivrance des actes consulaires. Tous les usagers auront bientôt la possibilité d'effectuer leurs démarches en ligne. Le nouveau site internet de l'ambassade sera opérationnel avant la fin de l'année 2017, si nos prévisions sont respectées ».

Toujours pour les Congolais de l'étranger, il a aussi annoncé le projet sur la tenue d'un Forum de la diaspora congolaise qui sera organisé sur des modalités



L'ambassadeur Rodolphe Adada entre les convives de la cérémonie des festivités de l'indépendance du Congo à Paris /Crédit photo : Cyriaque Bassoka

en accord avec les membres de la communauté congolaise. « Ce forum visera la prise en compte des préoccupations des Congolais de l'étranger par les institutions de la République ».

Sur la diplomatie, « la France demeure pour nous, par la profondeur des relations multiformes que nous entretenons, un partenaire privilégié », a-t-il rappelé. Et d'expliquer que les relations d'amitié qui lient les deux pays « nous permettent d'espérer une participation de la France pour la recherche des solutions aux problèmes que nous affrontons ».

« Le Congo est plus que jamais ouvert aux opérateurs économiques français que nous appelons à profiter des opportunités d'affaires qu'offre notre pays, dans un cadre garantissant la sécurité juridique des investissements ». C'est pour ces raisons que Rodolphe Adada envisage en 2018, en partenariat avec l'Agence pour la Promotion des Investissements du Congo (API), l'organisation des « journées économiques du Congo » en France.

Pour cette commémoration du 57^e an-

versaire de l'indépendance, l'ambassadeur a rendu hommage à tous ceux qui ont porté les idéaux de cohésion nationale du Congo. « L'unité nationale est la valeur sublime », a-t-il souligné.

« Notre hymne national nous le rappelle : « Oublions ce qui nous divise, soyons plus unis que jamais... ». Il s'agit d'une occasion offerte à tous les citoyens congolais de se rassembler autour des couleurs nationales, chantant « la Congolaise » à l'unisson, au-delà des appartenances et des particularités qui nous singularisent ».

Rodolphe Adada a tenu à rappeler que notre pays vient de terminer le cycle des élections qui ont conduit à la mise en place des nouvelles instances. « L'Assemblée nationale et le Sénat ont été renouvelés et un nouveau gouvernement a été mis en place, qui fait face à plusieurs défis :

Sur le plan humanitaire, la situation dans le département du Pool reste une préoccupation de tout le peuple congolais. Le gouvernement travaille avec les organisations pertinentes des Nations unies pour pallier la détresse

des populations. Cette question, pour laquelle le président de la République s'investit personnellement, a été au centre de l'entretien qu'il a eu avec les sages et notables de ce département, le 3 octobre dernier, à Brazzaville, pour rechercher ensemble une solution définitive à cette crise ».

Le diplomate congolais a qualifié la situation économique du Congo également préoccupante. « Le Congo n'a pas été épargné par la crise économique dans laquelle l'ensemble des pays exportateurs de matières premières, notamment le pétrole, est plongé. Le chef de l'Etat, le président Denis Sassou N'Guesso, l'a reconnu avec franchise, aussi bien dans son message à la nation prononcé le 14 août 2017 que devant l'Assemblée générale des Nations unies le 21 septembre 2017 ». Et de conclure ce chapitre économique par une constatation : « Le vrai défi à relever est celui de la diversification de l'économie congolaise, trop dépendante du seul pétrole ».

Rose Marie Bouboutou et Marie Alfred Ngoma

Coupe du monde Russie 2018

Mondial 2018 : Côte d'Ivoire et Maroc vers un duel décisif lors de l'ultime journée (groupe C, 5^e journée)

Vendredi soir, en ouverture de cette 5^e journée, la Côte d'Ivoire n'a pu rapporter mieux qu'un point de Bamako (0-0). Et les champions d'Afrique 2015 ont même tremblé quand Moussa Doumbia a trouvé la barre transversale.

Le lendemain, le Maroc d'Hervé Renard, l'ancien cornac des Eléphants ivoiriens, n'a pas fait de détails face au Gabon (3-0). Un succès qui relance la course au Mondial et a fait couler beaucoup d'encre en raison d'une supposée intoxication alimentaire, due à un jus d'orange servi à la délégation gabonaise.

Pour savoir qui du Maroc ou de la Côte d'Ivoire sera en Russie en juin prochain, il faudra donc attendre le face-à-face entre les deux équipes, le 6 novembre prochain.

Mali- Côte d'Ivoire : 0-0

Maroc-Gabon : 3-0 (1-0)
Buts : Boutaïb (38^e, 56^e et 72^e) pour le Maroc
Programme de la 6^e et dernière journée
Côte d'Ivoire-Maroc et Gabon-Mali le 6 novembre
Classement : 1) Maroc, 9 pts, 2) Côte d'Ivoire, 6 pts, 3) Gabon 5 pts, 4) Mali 3 pts

L'Egypte, vingt-sept ans après, le Congo en progrès, le Ghana et l'Ouganda à l'arrêt (groupe E, 5^e journée)

Vingt-sept ans après le Mondial Italien, en 1990, les Pharaons d'Egypte ont décroché leur ticket

pour l'édition 2018. A Alexandrie, les Egyptiens recevaient des Diables rouges offensifs en connaissant le résultat du match entre l'Ouganda et le Ghana (0-0).

Menés après l'ouverture du score de Salah (53^e), les hommes de Sébastien Migné égalisent à la 87^e : Arnold Bouka Moutou reprend de volée un centre exceptionnel de Bifouma. Mais Salah donnera la victoire sur un penalty polémique à la 96^e. Une nouvelle défaite, donc, pour le sélectionneur national, mais plusieurs enseignements positifs à tirer avec les prestations d'Etou, Saint-Louis, Delarge ou encore Badila.

Ouganda- Ghana : 0-0

Egypte-Congo : 2-1 (0-0)

Buts : Mohamed Salah (63^e et 96^e sur penalty) pour l'Egypte, Arnold Bouka Moutou (87^e) pour le Congo

Programme de la 6^e journée
Ghana-Egypte et Congo-Ouganda le lundi 6 novembre

Classement : 1) Egypte 12 pts, 2) Ouganda 8 pts, 3) Ghana 6 pts, 4) Congo 1 pt

Les Super Eagles premiers qualifiés, l'Algérie au fond du trou (groupe B, 5^e journée)

Il suffisait d'un nul au Nigeria pour s'assurer de disputer la sixième Coupe du monde de leur histoire (après 1994, 1998, 2002, 2010 et 2014). Mais les Super Eagles ont fait mieux en battant la Zambie 1-0 et en prolongeant leur invincibilité dans ce groupe de la mort (4 victoires et 1 nul). A l'inverse, l'Algérie n'en finit plus de sombrer

après sa défaite chez les champions d'Afrique en titre (0-2). Les Fenecs ne comptent qu'un point après 5 rencontres. Alors que les jours de l'Espagnol Lucas Alcaraz sont comptés, le nom d'un ancien sélectionneur du Congo revient régulièrement dans la presse algérienne pour lui succéder : Ivica Todarov. Le technicien franco-serbe entraîne actuellement le CR Belouizdad, leader du championnat algérien.

Groupe B :

Nigeria-Zambie : 1-0 (0-0)

But : Alex Iwobi (73^e) pour le Nigeria
Cameroun-Algérie : 2-0 (1-0)

Buts : Clinton N'Jie (25^e) et Franck Pangop (88^e) pour
Programme de la 6^e journée
Zambie-Cameroun et Algérie-Nigeria le lundi 6 novembre

Tunisie et RDC vainqueurs, les Aigles à une marche de la Russie (groupe A, 5^e journée)

Avec leur victoire à Conakry (1-4), les Aigles de Carthage ont un pied et demi en Russie. Car, malgré la victoire des Léopards de RDC, à Monastir, face aux Chevaliers de la Méditerranée (2-1), un match nul suffira aux Tunisiens, à domicile contre la Libye, pour valider son ticket. La RDC accueillera, elle, la Guinée.

Guinée - Tunisie : 1-4 (1-1)

Buts : Nabil Keita (37^e) pour la Guinée, Msakni (45^e, 74^e et 90^e) et Ben Amor (83^e) pour la

Tunisie

Libye - RDC : 1-2 (0-0)

Buts : El Masrati (69^e) pour la Libye, Bakambu (50^e) et Mubele (74^e) pour la RDC

Programme de la 6^e et dernière journée
RDC-Guinée et Tunisie-Libye le lundi 6 novembre

Classement : 1° Tunisie 13 pts, 2) RDC 10 pts, 3) Libye 3 pts, 4) Guinée 3 pts

Tunisie et RDC vainqueurs, les Aigles à une marche de la Russie (groupe A, 5^e journée)

Avec leur victoire à Conakry (1-4), les Aigles de Carthage ont un pied et demi en Russie. Car, malgré la victoire des Léopards de RDC, à Monastir, face aux Chevaliers de la Méditerranée (2-1), un match nul suffira aux Tunisiens, à domicile contre la Libye, pour valider son ticket. La RDC accueillera, elle, la Guinée.

Guinée - Tunisie : 1-4 (1-1)

Buts : Nabil Keita (37^e) pour la Guinée, Msakni (45^e, 74^e et 90^e) et Ben Amor (83^e) pour la Tunisie

Libye - RDC : 1-2 (0-0)

Buts : El Masrati (69^e) pour la Libye, Bakambu (50^e) et Mubele (74^e) pour la RDC

Programme de la 6^e et dernière journée
RDC-Guinée et Tunisie-Libye le lundi 6 novembre

Classement : 1° Tunisie 13 pts, 2) RDC 10 pts, 3) Libye 3 pts, 4) Guinée 3 pts

Camille Delourme